



Ville de
Rivière-du-Loup



BUDGET

2021

Crédit photo : François Chouinard

BUDGET 2021

Résilience, adaptation, agilité, prudence et avenir

Citoyennes et citoyens de Rivière-du-Loup,

L'année que nous venons de passer a été sans contredit bouleversante. Maintenant, comment pouvons-nous envisager 2021? Et les années suivantes? La préparation du budget 2021 et du *Programme triennal d'immobilisations* (PTI) qui l'accompagne fut à l'image des derniers mois : complexe mais remplie d'espoir. Notre capacité collective à se relever, à faire preuve d'innovation et d'audace tout en demeurant prudents face à l'avenir aura servi d'inspiration à cet exercice des plus rigoureux.

Cette pandémie aura une fin. C'est pourquoi, par ce budget, nous voulons créer une impulsion pour que nos commerces et industries demeurent en santé et poursuivent leur croissance. Plus que jamais, Rivière-du-Loup doit être le reflet de ce qu'aucun virus ne pourra nous enlever : notre fierté, notre dynamisme et notre entêtement à aller de l'avant. Nous devons tout faire pour aider la ville à croître. Cela passe nécessairement par la vigueur de notre économie ainsi que par sa résilience, lesquelles attireront ici des gens qui sont à la recherche d'un milieu de vie exceptionnel avec des possibilités de carrière ou d'investissement uniques.

Les grands projets d'infrastructures inscrits dans les budgets précédents sont bien avancés. Les étapes préliminaires à leur réalisation sont, pour la plupart, complétées ou en voie de l'être. Certains travaux sont déjà en chantier et seront terminés en 2021, tels que la réfection du stade de la Cité des Jeunes et le projet d'augmentation de la capacité de traitement des étangs aérés. Quant à la nouvelle caserne incendie et au réaménagement de la bibliothèque municipale Françoise-Bédard, les plans sont passablement avancés et les premiers coups de pelle devraient être donnés avant la fin de l'année prochaine.

Dans les derniers mois, à l'image de nombreuses autres municipalités québécoises, nous avons dû composer avec une importante hausse de certaines dépenses incompressibles, notamment nos primes d'assurances, qui ont plus que triplé depuis 2019. Heureusement, certaines hausses de dépenses sont compensées par des revenus additionnels, ce qui a pour effet d'en minimiser les impacts sur le compte de taxes des contribuables.

Parmi les faits à noter, on retrouve la bonification de l'enveloppe budgétaire réservée à la réfection des nids de poule, soit 50 000 \$ de plus qu'en 2020, ainsi que la décision prise plus tôt cette année d'accorder la gratuité aux organismes mineurs pour la location des plateaux sportifs.

En ce qui concerne l'aide financière accordée aux municipalités par le gouvernement du Québec pour compenser une partie des pertes entraînées par la pandémie de COVID-19, nous faisons preuve d'une grande prudence : nous prévoyons que des répercussions sur les finances de la Ville se feront sentir au-delà de 2021. Parmi les questions toujours en suspens, il y a l'impact appréhendé de la pandémie sur la valorisation foncière des propriétés, ce qui se reflétera sur le prochain rôle d'évaluation.

De plus, nous avons augmenté de 400 000 \$ les immobilisations payées à même le budget courant, dont une grande partie est consacrée au pavage des rues.

En additionnant toutes ces données, nous arrivons au calcul suivant : pour une maison unifamiliale dont la valeur moyenne se situe actuellement à 205 575 \$, il y aura une hausse de **29,12 \$** par rapport au compte de taxes de 2020, soit **1,03 %**.

Les informations relatives aux différents taux de taxes pour 2021 se trouvent plus loin dans ce document.

RETOUR SUR 2020

Parmi les réalisations et les faits marquants de l'année qui se termine, on retient :

- Le renouvellement de la convention collective des cols blancs pour une durée de huit ans se terminant le 31 décembre 2026;
- La signature de la nouvelle convention collective des brigadiers scolaires couvrant la période du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2024;
- La sélection de Rivière-du-Loup comme pôle régional de formation pour le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie, au terme d'un rigoureux processus de sélection de l'École nationale des pompiers du Québec;
- L'implantation d'une nouvelle plateforme d'inscriptions pour *Mes loisirs en ligne*, présentant de nombreux avantages à la fois pour les familles qui s'y inscrivent que les clubs et associations qui l'utilisent;
- La gestion de la pandémie de COVID-19 avec l'activation de l'Organisation municipale de la sécurité civile (OMSC);
- L'uniformisation des limites de vitesse sur le territoire de la Ville;
- La réalisation de travaux sur la rue Témiscouata, incluant le prolongement du réseau d'égout pluvial des rues Soucy à Alfred-Fortin, la reconstruction de trottoirs et le pavage en neuf de la rue Alfred-Fortin au chemin des Raymond, pour un investissement totalisant un peu plus de 1,5 M\$;
- La création d'un espace public dynamique en transformant les stationnements en trottoirs élargis et en réduisant à une seule voie la circulation sur une portion de la rue Lafontaine, en collaboration avec Espace Centre-ville;
- L'entrée en vigueur d'une nouvelle mouture du *Règlement relatif aux animaux*, devenue nécessaire à la suite des modifications réglementaires imposées par le gouvernement du Québec qui obligent notamment les municipalités à tenir un registre des chiens sur leur territoire;
- L'obtention de la plus haute attestation de qualité du Programme d'excellence en eau potable (PEXEP) du Réseau Environnement, soit la cote 5 étoiles. Cela signifie que la qualité de l'eau potable produite à Rivière-du-Loup est en tout temps de trois fois supérieure aux normes actuelles du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques;
- La réalisation de grands chantiers et projets d'immobilisations : conception des plans et devis pour le projet de réfection et d'agrandissement de la bibliothèque municipale Françoise-Bédard, travaux de réfection du stade de la Cité des jeunes avec construction d'une glace de dimension olympique, réfection de la rue Albert et pavage de diverses rues;
- L'annonce de la construction d'une nouvelle école de niveau primaire dans le secteur Parc Cartier;
- L'annonce de la construction d'une « Maison des aînés » sur le site de l'ancienne usine Calko.

Nous avons tenu plusieurs soirées publiques d'information, surtout en début d'année. Nous avons l'intention d'en faire davantage, mais nous avons dû composer avec les consignes sanitaires découlant de la gestion gouvernementale de la pandémie de COVID-19.

Les principales présentations publiques étaient les suivantes :

- Projet pilote « Réinventer Saint-François » en vue de tester les aménagements projetés, recueillir les commentaires et suggestions des citoyens, avant de réaliser les travaux de changement des conduites souterraines;
- Révision des districts électoraux 2021-2025;
- Rencontre des résidents du secteur Place Carrier et d'une partie de la rue Fraserville pour les travaux de prolongement des réseaux d'aqueduc et d'égout;
- Projet de construction d'une Maison des aînés;
- Projet de règlement sur la coupe d'arbres (reporté);
- Projet de règlement sur l'agriculture urbaine (reporté).

FAITS SAILLANTS DU BUDGET 2021

- ✓ Le rôle d'évaluation imposable est porté à 1 984 032 800 \$, en hausse de 1,7 % par rapport à 2020.
- ✓ Les revenus atteignent 49 169 498 \$, en hausse de 5,59 % par rapport à 2020.
- ✓ Les dépenses de fonctionnement seront de 39 627 074 \$, en hausse de 6,34 % par rapport à 2020.
- ✓ L'endettement total net est estimé à 57 M\$, soit une hausse de 16,5 M\$ par rapport à 2020.
- ✓ Le paiement des taxes peut se faire en quatre versements sans intérêt, dont le dernier est exigible en décembre, si le montant dû est supérieur à 300 \$.

TAXATION ET TARIFICATION

TAUX DE LA TAXE FONCIÈRE

- ✓ Hausse du taux résidentiel de 0,0115 \$ pour le fixer à 1,1133 \$
- ✓ Hausse du taux pour les industries de 0,022 \$ pour le fixer à 2,1553 \$
- ✓ Hausse du taux pour les immeubles non résidentiels (commercial) de 0,020 \$ pour le fixer à 1,9392 \$

TARIFICATION DES SERVICES

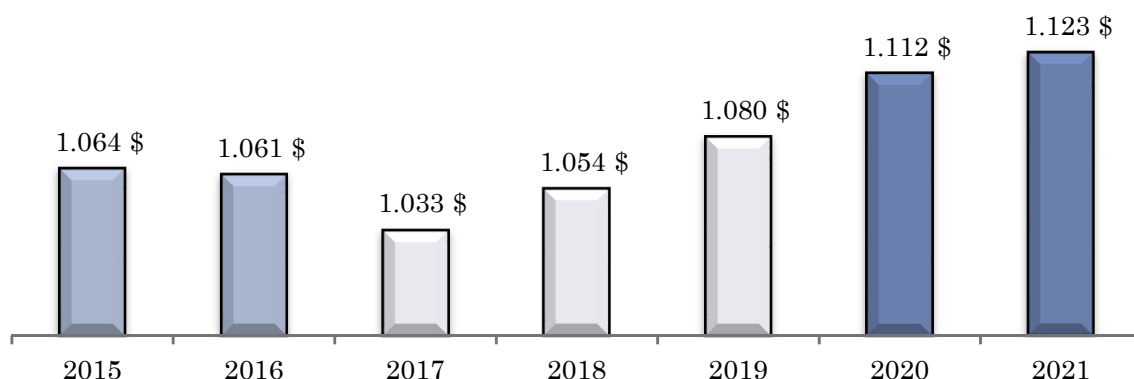
- ✓ Gel du tarif résidentiel pour l'eau potable à 210 \$
- ✓ Gel du tarif pour la vidange des fosses septiques à 100 \$
- ✓ Tarif résidentiel de la collecte et du traitement des matières résiduelles porté à 158 \$, une hausse de 4 \$ par rapport à 2020, un tarif qui demeure compétitif
- ✓ Tarif résidentiel pour les égouts porté à 185 \$, une augmentation de 3 \$

Pour une résidence unifamiliale dont la valeur moyenne est actuellement de 205 575 \$, les taxes augmenteront de 1,03 %, ou 29,12 \$ (foncières et tarification) pour les secteurs desservis en aqueduc et égout.

TAXATION ET TARIFICATION RÉSIDENIELLE

Résidentiel	Rivière-du-Loup							
	Avec aqueduc et égouts		Avec aqueduc		Avec égouts		Sans aqueduc et égouts	
	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020
Taux								
Taxes foncières	1.1133	1.1018	1.1133	1.1018	1.1133	1.1018	1.1133	1.1018
Assainissement	0.0003	0.0006			0.0003	0.0006		
Approvisionnement en eau potable	0.0090	0.0094	0.0090	0.0094				
Total	1.1226	1.1118	1.1223	1.1112	1.1136	1.1024	1.1133	1.1018
Tarification								
Aqueduc	210 \$	210 \$	210 \$	210 \$				
Égout	185 \$	182 \$			185 \$	182 \$		
Fosses septiques			100 \$	95 \$			100 \$	100 \$
Matières résiduelles	158 \$	154 \$	158 \$	154 \$	158 \$	154 \$	158 \$	154 \$
	553 \$	546 \$	468 \$	459 \$	343 \$	336 \$	258 \$	254 \$
Évaluation moyenne	205 575 \$	205 575 \$	205 575 \$	205 575 \$	205 575 \$	205 575 \$	205 575 \$	205 575 \$
Taxation	2 307.75 \$	2 285.63 \$	2 307.13 \$	2 284.40 \$	2 289.25 \$	2 266.31 \$	2 288.63 \$	2 265.07 \$
Tarification	553.00 \$	546.00 \$	468.00 \$	459.00 \$	343.00 \$	336.00 \$	258.00 \$	254.00 \$
	2 860.75 \$	2 831.63 \$	2 775.13 \$	2 743.40 \$	2 632.25 \$	2 602.31 \$	2 546.63 \$	2 519.07 \$
Hausse	29.12 \$		31.73 \$		29.94 \$		27.56 \$	
	1.03%		1.16%		1.15%		1.09%	

Taux de taxes pour les contribuables de la Ville de Rivière-du-Loup



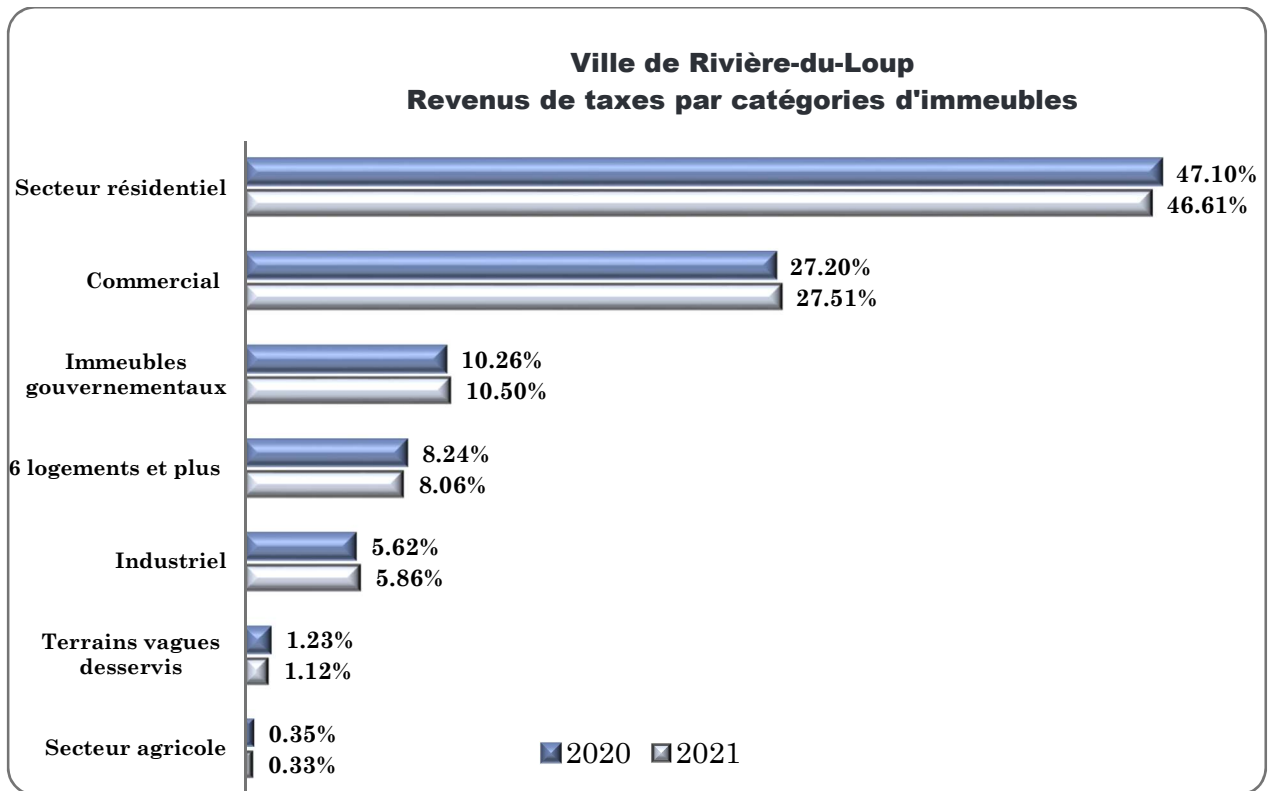
TAXATION ET TARIFICATION DES IMMEUBLES COMMERCIAUX ET INDUSTRIELS

	Rivière-du-Loup				
	2021	2020	Variations		
			\$	%	
Taux - Immeubles non résidentiels					
Taxes foncières	1.9392 \$	1.9193 \$	0.0200 \$	1.04%	
Assainissement	0.0003 \$	0.0006 \$	(0.000) \$	-50.00%	
Approvisionnement en eau potable	0.0090 \$	0.0094 \$	(0.0004) \$	-4.26%	
Total	1.9485 \$	1.9293 \$	0.019 \$	1.00%	
Taux - Immeubles industriels					
Taxes foncières	2.1553 \$	2.1331 \$	0.022 \$	1.04%	
Assainissement	0.0003 \$	0.0006 \$	(0.000) \$	-50.00%	
Approvisionnement en eau potable	0.0090 \$	0.0094 \$	(0.0004) \$	-4.26%	
Total	2.1646 \$	2.1431 \$	0.0215 \$	1.00%	
Tarifcation - Compteurs et matières résiduelles (chargement avant)					
Aqueduc - pour 400 m ³	415 \$	415 \$	0 \$	0.00%	
Égouts - pour 400 m ³	269 \$	264 \$	5 \$	1.89%	
Matières résiduelles	984 \$	955 \$	29 \$	3.00%	
Total	1 668 \$	1 634 \$	34 \$	2.06%	

RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE

Nous en sommes à la deuxième année du rôle triennal 2020-2022. Encore une fois, nous avons réussi à maintenir l'équilibre entre les taxes prélevées dans le secteur résidentiel et celles dans le secteur non résidentiel en utilisant le régime d'impôt foncier à taux variés. Rappelons que ce régime désigne l'ensemble des dispositions de la *Loi sur la fiscalité municipale* qui permettent aux municipalités de fixer des taux de taxe foncière différents selon les catégories d'immeubles.

Comme le démontre le tableau suivant, l'équilibre est maintenu entre les différentes catégories d'immeubles pour l'année 2021.



Nous sommes toujours dans la fourchette basse pour l'établissement des taux de taxes pour les immeubles non résidentiels. À titre indicatif, nous pourrions établir le taux de taxe des immeubles commerciaux jusqu'à 4,4 fois le taux de base, mais nous l'avons plutôt établi à 1,74 fois le taux de base, ce qui démontre notre volonté de conserver l'attractivité de la ville, sur le plan des affaires, en proposant aux commerçants un taux de taxe compétitif par rapport à bien d'autres municipalités.

Le tableau suivant indique justement les variations de valeur selon les différentes catégories d'immeubles à la suite du dépôt du plus récent rôle d'évaluation. Une augmentation globale de 1,7 %, alors que nous ne sommes pas en période de dépôt

de rôle, constitue une excellente nouvelle. Les variations sont par ailleurs relativement stables pour chacune des catégories d'immeubles. Notons également que les secteurs commercial et industriel connaissent une hausse plus importante que le secteur résidentiel, ce qui indique que les gens d'affaires continuent d'investir à Rivière-du-Loup.

	2021 en \$	2020 en \$	Variation en %
IMMEUBLES IMPOSABLES			
Rôle d'évaluation			
Valeur imposable résiduelle	1 246 481 932	1 231 169 121	1,24 %
Valeur secteur agricole	8 951 300	9 045 300	-1,04 %
6 logements et plus	209 289 567	209 064 147	0,11 %
Commercial	422 296 951	408 150 549	3,47 %
Industriel	80 940 450	75 813 350	6,76 %
Terrains vagues desservis	16 072 600	17 591 800	-8,64 %
	1 984 032 800	1 950 835 100	1,70 %

Pour ce qui est des immeubles non imposables, la hausse moyenne est de 4,1 %, comme le démontre le tableau suivant. Ces immeubles ont connu une hausse substantielle de leur valeur et, conséquemment, les paiements tenant lieu de taxes seront eux aussi portés à la hausse. Ces investissements effectués sur notre territoire sont cruciaux pour le maintien de services de proximité. Ils constituent par ailleurs une source de revenus appréciable pour la Ville.

	2021 en \$	2020 en \$	Variations en %
IMMEUBLES NON IMPOSABLES			
Gouvernement du Québec	15 797 900	15 851 400	-0,3 %
Réseau des affaires sociales	86 226 800	80 882 600	6,6 %
Cégeps et universités	44 618 700	44 618 700	0,0 %
Écoles primaires	17 475 700	14 924 300	17,1 %
Écoles secondaires	73 741 600	71 641 800	2,9 %
Gouvernement du Canada	6 073 900	6 509 300	-6,7 %
	243 934 600	234 428 100	4,1 %

CONSEIL MUNICIPAL

Un mandat de réalisation d'une consultation publique sur l'avenir du chalet de la Côte-des-Bains a été confié à l'Office du tourisme et des congrès de Rivière-du-Loup.

DIRECTION GÉNÉRALE

Afin d'améliorer sa prestation de services aux citoyens, la Ville projetait, en 2020, de réaliser un exercice de planification stratégique sur trois ans qui lui permettrait de définir sa mission et sa vision de façon formelle, en plus d'établir les valeurs propres à l'organisation. La pandémie a toutefois donné un coup de frein au projet, lequel sera remis sur les rails en 2021.

De plus, il est prévu de réaliser différentes consultations publiques afin que la Ville obtienne des informations pertinentes pour mener à bien plusieurs chantiers qui auront des répercussions à long terme. La révision du plan d'urbanisme, la relance de la démarche de budget participatif et le lancement d'un sondage sur la qualité des services aux citoyens seront des éléments majeurs pour lesquels la population sera appelée à se prononcer.

Également, un mandat a été confié à une entreprise spécialisée pour procéder à un diagnostic organisationnel au Service de l'urbanisme.

COMMUNICATIONS

Afin de soutenir le Service des communications dans la réalisation de son mandat, un poste de technicien en communication graphique et multimédia sera créé pour réaliser des mandats de graphisme et de production de contenu multimédia, en plus de prendre en charge la gestion des médias sociaux et des différentes plateformes numériques de la Ville, telles que le site web et les applications mobiles. Cette embauche permettra une économie dans les mandats confiés à l'externe et augmentera la cohérence des communications faites par l'ensemble des services. Les dépenses de publicité ont également été augmentées afin notamment de faire rayonner la Ville sur la scène locale, régionale et nationale à l'occasion de la 56^e Finale des Jeux du Québec qui aura lieu à l'hiver 2022.

GREFFE ET SERVICES JURIDIQUES

À la suite du départ à la retraite de M^e Georges Deschênes, M^e Caroline Desjardins a pris la tête du service et agit maintenant à titre de greffière de la Ville. Le processus de transition a été complété au cours de l'année 2020.

D'autre part, les responsabilités juridiques exigeant de plus en plus de temps en planification, recherche et analyse, un technicien juridique sera ajouté à l'équipe. Il faut rappeler que la municipalité est imputable de ses décisions et que de plus en plus de modifications législatives interviennent année après année. Les municipalités doivent demeurer à jour dans tous les domaines du droit afin de s'assurer de la légalité de leurs décisions.

Les demandes d'accès faites en vertu de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* exigent du temps de la part de nos juristes mais également des employés des autres services de la Ville. Cela explique l'augmentation des heures requises pour assurer la prestation de ces services.

Sur le plan des assurances, la franchise est passée de 50 000 \$ à 100 000 \$, ce qui nous pousse à augmenter les poursuites et défenses à traiter à l'interne. Ce faisant, nous optimisons l'utilisation de nos professionnels tout en conservant l'expertise à l'interne. Il est de surcroît moins onéreux de confier des mandats à nos propres juristes qu'à des firmes externes dont les honoraires sont relativement élevés.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Afin de poursuivre nos actions concrètes en matière de développement durable, nous instaurons un programme incitatif de rénovations portant sur l'efficacité énergétique qui consiste à rembourser une partie du coût des travaux. L'enveloppe budgétaire accordée à ce programme sera de 25 000 \$ en 2021 et on espère que cette initiative nous permette d'atteindre plusieurs objectifs :

- informer les propriétaires des avantages propres aux rénovations écoénergétiques et susciter leur intérêt;
- maintenir ou augmenter la valeur foncière des propriétés;
- permettre aux propriétaires d'effectuer des travaux abordables qui leur offriront une rentabilité plus rapide par la réalisation d'économies faites plus tôt sur les coûts de chauffage;
- diminuer les pertes d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre (GES), surtout si les bâtiments sont chauffés au mazout ou au propane.

Nous souhaitons également mettre sur pied une « escouade verte » qui aura pour mission de sensibiliser le public à des pratiques responsables (réduction et tri des matières résiduelles) et de soutenir les promoteurs d'événements en proposant un accompagnement des bénévoles pour favoriser les pratiques écoresponsables. La réalisation de cette initiative est toutefois conditionnelle à l'obtention d'une subvention gouvernementale pour couvrir le salaire des étudiants qui seraient embauchés à cette fin durant la période estivale.

URBANISME

Le dépôt d'un nouveau rôle d'évaluation foncière révèle souvent un écart des valeurs entre deux périodes de référence. Parmi les facteurs qui contribuent à creuser cet écart, on retrouve les travaux d'amélioration exécutés sans permis, lesquels font augmenter la valeur relative des propriétés, alors que la mesure effective ne peut être prise qu'à tous les trois ans.

Par ailleurs, le volume de demandes (permis, requêtes et projets devant être étudiés par le Comité consultatif d'urbanisme (CCU), etc.) fait en sorte que les inspecteurs municipaux ont très peu de temps à consacrer aux inspections « terrain ».

La solution retenue consiste à embaucher un étudiant pendant la période estivale dont le rôle sera de réaliser des visites et des rondes d'observation afin de nous assurer que les travaux réalisés sur le territoire de la ville soient bel et bien déclarés.

Enfin, une plateforme web sera mise en ligne afin de permettre aux citoyens de procéder eux-mêmes à une déclaration de travaux. Doublée d'une campagne de sensibilisation visant toute la communauté loupervoise, ce nouvel outil permettra à tous de gagner du temps en accélérant le traitement des demandes simples. Le message que l'on veut passer est clair : la Ville doit être équitable envers tous et, pour ce faire, elle doit procéder à des vérifications. Effectuer des travaux, peu importe leur ampleur, ça requiert un permis, et cette exigence est valable pour tous les Louperivois sans égard à leur statut ou leur activité professionnelle.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Durant toute cette période d'incertitude liée à la pandémie de COVID-19, le Service du développement économique a eu un rôle majeur à jouer et sera partie prenante en 2021 pour faciliter la relance des entreprises sur le territoire en les accompagnant dans leurs démarches.

La tenue du Laboratoire social sur la rue Lafontaine cet été, en collaboration avec Espace Centre-Ville, a permis de dynamiser cette artère commerciale et de donner de l'air frais aux commerçants qui ont subi une baisse de fréquentation considérable. Compte tenu du succès rencontré, la formule pourrait être de retour en 2021.

Certains projets d'envergure sont au cœur des priorités de ce service, notamment tout ce qui touche les projets d'innovation et d'économie circulaire. D'autres projets sont en cours, dont le développement de l'entrée ouest de la ville et l'agrandissement du parc industriel (phase IV). Nous travaillons par ailleurs ardemment à augmenter le nombre de places disponibles en garderie et à assurer le maintien de la traverse au port de Rivière-du-Loup.

SERVICE TECHNIQUE ET DE L'ENVIRONNEMENT

Nous anticipons une année 2021 très chargée pour ce service. Les nombreux projets d'investissements monopoliseront une bonne partie de ses ressources.

Au cours des dernières années, nous avons grandement amélioré la qualité du pavage de nos rues, où il y a beaucoup de rattrapage à effectuer. Ainsi, l'enveloppe budgétaire des dernières années sera augmentée de près de 200 000 \$ en 2021.

Le projet d'augmentation de la capacité de traitement des étangs aérés, malgré un retard dû à la pandémie, doit se terminer d'ici l'automne 2021. Ce projet est une priorité pour assurer le développement de la Ville.

De plus, il est à noter que le nombre de plaintes reçues en regard des excès de vitesse dans nos rues est à la baisse, signe que nos actions rencontrent nos objectifs.

LOISIRS, CULTURE ET COMMUNAUTAIRE

La pandémie a eu des répercussions majeures dans les activités courantes de ce service. Le personnel qui y est affecté se retrouve bien souvent en première ligne avec les citoyens, organismes et bénévoles du milieu. Des décisions ont donc été prises en cours d'année 2020 et seront reconduites en 2021.

Afin d'aider les équipes de bénévoles qui ne comptent pas les heures, la Ville a décidé d'accorder aux organismes mineurs la gratuité pour la location des différents plateaux sportifs. En effet, la pandémie a entraîné une baisse importante des revenus de ces organisations (baisse des inscriptions, absence de tournois, baisse des investissements en commandite, etc.).

L'an dernier, nous avons porté à la baisse les dépenses de fonctionnement de la piscine et des patinoires intérieures afin de tenir compte de la fermeture de ces infrastructures pendant la période de réalisation des travaux de réfection. Pour 2021, les dépenses ont été ajustées à la hausse, car nous prévoyons que ces plateaux seront ouverts sur une bonne partie de l'année. De plus, même si on prévoit une augmentation des revenus de location, cela n'est pas suffisant pour contrer l'accroissement des dépenses, ce qui occasionne un coût fiscal.

La Ville s'est également engagée à verser 850 000 \$ sur une durée de cinq ans pour réaliser une cure de jeunesse bien méritée à la piscine du Cégep. Puisque ces travaux s'inscrivent dans la démarche de présentation de la 56^e Finale des Jeux du Québec, la Ville a bénéficié de subventions pour la mise à niveau de ces équipements.

La Ville de Rivière-du-Loup s'est aussi engagée auprès du Centre de services scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup pour assurer le financement de divers travaux sur des terrains qui accueilleront des compétitions de la Finale des Jeux du Québec, notamment la mise en lumière de la piste et pelouse ainsi que la construction d'un mur de pratique pour le tennis. Les travaux répondent principalement à des demandes des usagers de la Ville, ce pourquoi la Ville assumera environ 25 % du coût total de la facture.

INFRASTRUCTURES

Dans tout projet, nous mettons beaucoup d'efforts à maximiser la part du montage financier qui sera assumée par des subventions gouvernementales. Certains programmes gouvernementaux accordent des aides sur un pourcentage des coûts maximaux admissibles. Si le maximum admissible n'est pas suffisamment élevé, l'excédent de ces coûts n'est pas subventionné et la part assumée par les citoyens est plus importante. Nous espérons par ailleurs que nos efforts en innovation seront éventuellement reconnus lors de l'octroi des aides gouvernementales, notamment en ce qui concerne les travaux de pavage, où de nouvelles méthodes et de nouveaux matériaux ont fait leurs preuves.

Comme nous le mentionnions précédemment, des projets d'envergure sont sur la table pour 2021 et les années suivantes. Conséquemment, nous prévoyons un accroissement de l'endettement total net. Cependant, nous maintenons nos balises pour le respect des ratios établis pour limiter l'endettement. Nous avons ajusté les calculs pour tenir compte des sommes facturées aux utilisateurs, par exemple les emprunts pour le lieu d'enfouissement technique.

À PROPOS DES REVENUS

Les revenus de la Ville connaîtront une croissance de 2 602 052 \$ en 2021. Les revenus attribuables aux parc éoliens Viger-Denonville, Nicolas-Riou et Roncevaux sont estimés à 777 188 \$ pour l'année 2021, ce qui est comparable à 2020.

Le nouveau pacte fiscal intervenu entre le gouvernement et les municipalités du Québec pour la période 2020-2024 octroie un montant qui représente l'équivalent de la croissance des revenus produits d'un point de la TVQ. Le montant sera de 157 825 \$ pour la Ville de Rivière-du-Loup en 2021, soit un peu moins qu'en 2020 (166 641 \$), un autre impact attribuable à la pandémie.

La tarification pour l'élimination des matières résiduelles au lieu d'enfouissement technique est passée de 89 \$/tonne à 91 \$/tonne, plus les redevances tel que le prévoit le *Règlement sur les redevances exigibles pour l'élimination de matières résiduelles* publié par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.

En prenant en compte les améliorations et les nouvelles constructions d'immeubles des divers paliers de gouvernements, il est prévu que les revenus provenant des compensations tenant lieu de taxes augmenteront de près de 170 000 \$.

La compensation de Recyc-Québec pour la collecte sélective des matières recyclables a augmenté de près de 121 000 \$ pour s'établir à 570 869 \$. La crise vécue par l'industrie du recyclage, en 2020, a poussé la tarification à la hausse. Heureusement, cette compensation vient combler l'excédent de coûts payé pour le tri des matières recyclables.

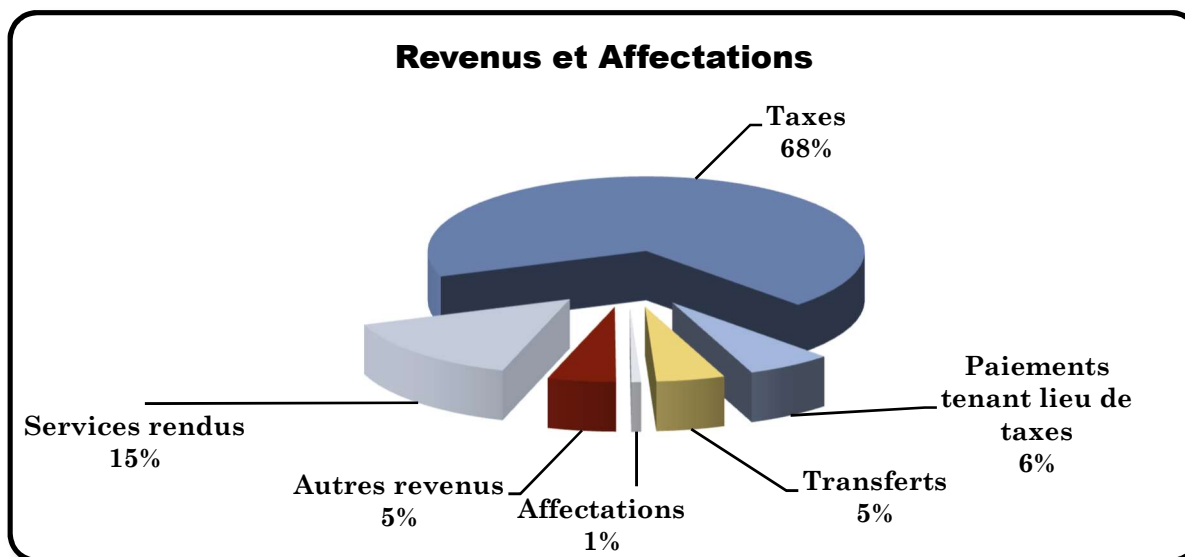
Nous recevrons pour la première fois en 2021 un montant provenant du système québécois de plafonnement et d'échange des droits d'émission (SPEDE) – communément appelé « Bourse du carbone ». Les investissements réalisés pour la captation des gaz au lieu d'enfouissement technique permettront à la Ville de recevoir un revenu estimé à 219 000 \$ en 2021.

Les estimations pour les revenus de loisirs ont également été haussées. En effet, lors du précédent exercice budgétaire, les projections de revenus avaient été abaissées pour tenir compte des travaux effectués à la piscine du Cégep ainsi qu'au stade de la Cité des jeunes. La réouverture de ces infrastructures, en 2021, aura un impact positif sur les revenus.

Les revenus du Service de sécurité incendie ont été bonifiés en 2021 pour tenir compte d'un accroissement en lien avec la création du pôle régional de formation ainsi qu'un prêt de service lié à la prévention.

REVENUS

	2021	2020	Variations	
			\$	%
REVENUS				
Taxes	33 850 182 \$	32 763 481 \$	1 086 701 \$	3.32%
Paiements tenant lieu de taxes	3 124 973 \$	2 954 993 \$	169 980 \$	5.75%
Transferts	2 515 551 \$	1 614 562 \$	900 989 \$	55.80%
Services rendus	7 174 660 \$	6 678 019 \$	496 641 \$	7.44%
Imposition de droits	859 000 \$	882 193 \$	23 193 \$-	-2.63%
Amendes et pénalités	605 200 \$	595 600 \$	9 600 \$	1.61%
Intérêts	251 540 \$	281 020 \$	29 480 \$-	-10.49%
Autres revenus	788 392 \$	797 577 \$	9 185 \$-	-1.15%
Total revenus	49 169 498 \$	46 567 445 \$	2 602 053 \$	5.59%
AFFECTATIONS				
Surplus accumulé affecté, réserves financières et fonds réservés	280 000 \$	- \$	280 000 \$	
Autres affectations	25 000 \$	25 000 \$	- \$	0.00%
Solde disponible de règlements d'emprunt fermés	58 787 \$	107 471 \$	48 684 \$-	-45.30%
Total des affectations	363 787 \$	132 471 \$	231 316 \$	174.62%
	49 533 285 \$	46 699 916 \$	2 833 369 \$	6.07%



À PROPOS DES DÉPENSES

Les prévisions de dépenses ont été augmentées de près de 2,36 M\$ en 2021, soit 6,34 % de plus qu'en 2020. Nous utilisons toujours un historique des dépenses réelles des trois à cinq dernières années afin de déterminer les montants inscrits au budget de l'année courante. Nous expliquons dans les prochaines lignes pourquoi les augmentations de dépenses ne suivent pas l'inflation.

La facture de la Sûreté du Québec pour assurer les services de police sur le territoire de la ville sera de 2 836 758 \$, soit une hausse de 3,15 % par rapport au montant prévu en 2020. Malgré le fait que cette hausse est supérieure à l'inflation, il y a toujours une économie en comparaison avec le scénario où nous aurions toujours notre propre service de police.

Les dépenses de sécurité incendie ont augmenté de 170 971 \$ ou 6,86 % par rapport aux sommes prévues au budget de 2020. La quote-part versée à la MRC pour la prévention en sécurité incendie a augmenté de 75 000 \$. De plus, les dépenses en formation sont plus élevées, mais elles sont compensées par une hausse des revenus. Les dépenses de sécurité civile sont évidemment ajustées à la hausse afin de tenir compte de toutes les mesures liées à la pandémie, et l'ajout de brigadiers scolaires a été rendu nécessaire afin d'améliorer la sécurité des enfants.

Nous comprenons l'insistance des usagers de la route à ce qu'on améliore l'état du réseau routier. Ainsi, il a été décidé d'investir une somme de 260 000 \$ spécifiquement pour l'achat d'asphalte en vue de réparer les nids de poule, soit 50 000 \$ de plus qu'en 2020. Il faut noter que, dans les dernières années, nous avons dépassé l'enveloppe budgétaire allouée à cette fin, signe qu'il y a beaucoup de rattrapage à faire sur ce plan.

Nous remarquons en outre une économie réelle et tangible relativement à l'éclairage des rues aux DEL, preuve que la conversion permet à la Ville de diminuer les coûts d'entretien et d'électricité. Le budget consacré à la signalisation urbaine a été diminué compte tenu des investissements importants faits les dernières années à ce niveau, notamment lors de l'opération d'uniformisation des limites de vitesse.

De plus, l'augmentation des coûts d'assurances a eu un impact sur l'ensemble du budget 2021. Les primes sont passées de 160 665 \$, en 2019, à 365 417 \$ en 2020 puis à 568 901 \$ en 2021, une hausse de 254 % depuis trois ans. De plus, la franchise en cas de réclamation passe de 50 000 \$ à 100 000 \$.

Nous avons prévu un montant de 170 000 \$ pour le transbordement des déchets au lieu d'enfouissement technique. Ce montant est inclus dans la tarification et les revenus compensent ce coût.

Tel que précisé précédemment, nous subissons une hausse des coûts pour le traitement des matières recyclables compte tenu des difficultés vécues par les centres de tri (baisse des revenus). Malgré le fait que le coût de la collecte des matières recyclables est compensé par Recyc-Québec à plus de 90 %, nous devons assumer une hausse nette pour 2021. De plus, un montant additionnel de 115 000 \$ a été inscrit au budget 2021 pour le tri des matériaux secs afin de tenter de valoriser cette matière et d'éviter son enfouissement. Les revenus de tarification pour les industries et commerces de même que les montants imposés aux remorques domestiques compenseront cette hausse.

Aussi, la SÉMER chargera, en 2021, un coût fixe de 12 \$ par habitant, une hausse de 2 \$ par rapport à 2020. Il faut rappeler que le tri, la collecte et la disposition des matières organiques est une cible gouvernementale qui, on s'en doute, viendra éventuellement avec des moyens coercitifs. Cette responsabilité incombe cependant aux municipalités qui doivent s'assurer de détourner un maximum de ces matières du lieu d'enfouissement technique vers l'usine de biométhanisation. Cette responsabilité constitue donc un service municipal, il faut le rappeler, lequel a un coût. Puisque ce coût est fixe, nous avons tout intérêt à adhérer au bac brun et à en faire grand usage. Pourquoi? Parce que tout ce qui n'est pas envoyé dans le bac à déchets constitue une réelle économie étant donné que tout ce qui s'y retrouve nous coûte collectivement cher, soit 91 \$ la tonne plus les redevances, comme expliqué précédemment.

Pour ce qui est de l'enlèvement de la neige, une partie des coûts est fixe, soit la portion qui est imputée au déneigement de nos rues, lequel est confié à un entrepreneur externe. Le contrat qui nous lie à lui contient des coûts variables, soit pour la quantité d'abrasif utilisée ainsi que pour les variations de prix du carburant. Le déneigement des trottoirs ainsi que l'enlèvement de la neige sont des éléments variables qui ont un impact direct sur notre budget. En 2020, les sommes inscrites au budget avaient été augmentées afin de se rapprocher des dépenses réelles. Nous avons maintenu l'enveloppe budgétaire en 2021 et nous espérons que les chutes de neige seront moins abondantes. Nous voulons éventuellement créer un surplus affecté si les dépenses réelles sont inférieures aux sommes prévues. Cela nous permettra de niveler la dépense sans pression fiscale lors des hivers plus rigoureux. Il faut rappeler que l'année budgétaire court du 1^{er} janvier au 31 décembre d'une même année, donc les précipitations de novembre et décembre ont un impact sur l'année qui se termine et non sur celle à venir.

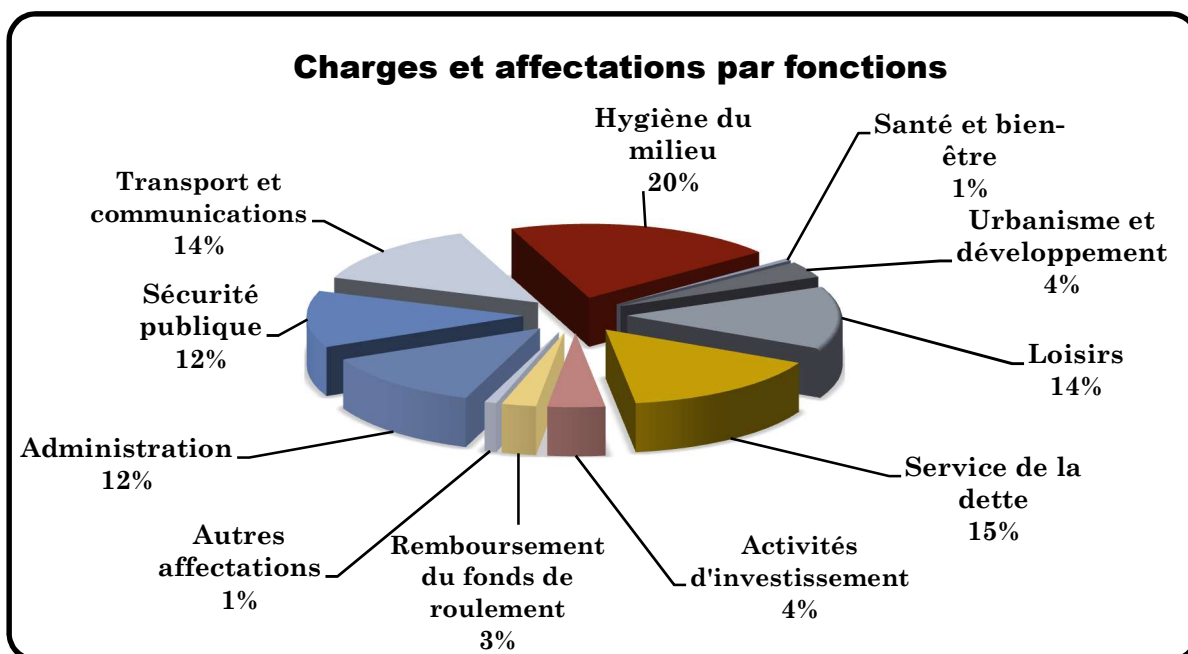
Le service de la dette – comprenant les paiements en capital et en intérêts – constitue une dépense notable. Le ratio maximum que le conseil municipal s'est fixé est de 18 % du budget des dépenses. En 2021, le service de la dette totalisera 7 338 051 \$, soit 16,1 % du budget total, donc sous la limite fixée. Ce montant inclut le service de la dette du lieu d'enfouissement technique qui est tarifé selon le tonnage apporté sur place par les utilisateurs. En excluant cet élément, le service de la dette est plutôt

de 14 %, laissant une marge de manœuvre nécessaire à la réalisation de projets futurs. Le taux d'intérêt du dernier emprunt obligataire fait par la Ville en novembre 2020 était de 1,27243 %. Ce taux est historiquement bas et permet de diminuer le service de la dette.

Les charges de fonctionnement augmentent de 6,34 %, mais il faut regarder plus loin. Certaines dépenses sont compensées par des revenus de tarification aux utilisateurs, ce qui n'occasionne pas de hausse de taxes pour la collectivité. De plus, certains éléments sont des dépenses incompressibles ou pour lesquelles la Ville n'a pas de contrôle. Enfin, d'autres ajouts budgétaires ont été faits pour augmenter de façon générale les services aux citoyens.

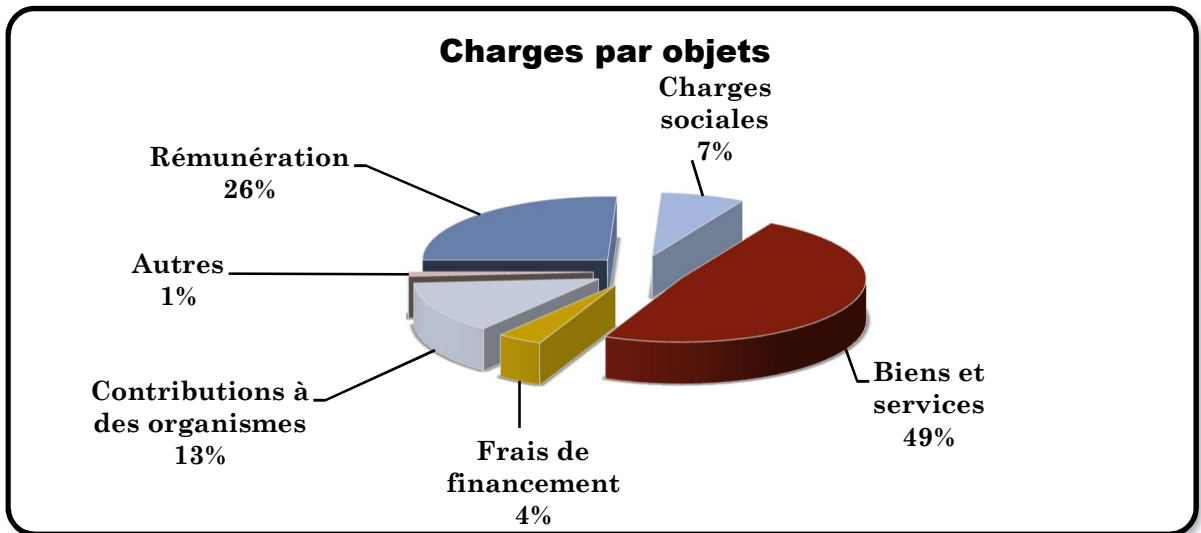
CHARGES PAR FONCTIONS

	2021	2020	Variations	
			\$	%
CHARGES				
Administration	6 212 981 \$	5 516 504 \$	696 477 \$	12.63%
Sécurité publique	6 127 555 \$	5 734 093 \$	393 462 \$	6.86%
Transport	6 783 951 \$	6 625 509 \$	158 442 \$	2.39%
Hygiène du milieu	10 015 977 \$	9 248 129 \$	767 848 \$	8.30%
Santé et bien-être	271 124 \$	269 757 \$	1 367 \$	0.51%
Urbanisme et développement	1 773 408 \$	1 793 071 \$	19 663 \$-	-1.10%
Loisirs	6 876 549 \$	6 311 122 \$	565 427 \$	8.96%
Frais de financement	1 565 529 \$	1 766 600 \$	201 071 \$-	-11.38%
	39 627 074 \$	37 264 785 \$	2 362 289 \$	6.34%
AFFECTATIONS				
Remboursement de la dette à long terme	6 058 222 \$	6 092 740 \$	34 518 \$-	-0.57%
Activités d'investissement	2 127 666 \$	1 740 659 \$	387 007 \$	22.23%
Surplus accumulé affecté	180 000 \$	180 000 \$	- \$	0.00%
Remboursement du fonds de roulement	1 275 000 \$	1 200 000 \$	75 000 \$	6.25%
Montant à pourvoir dans le futur	36 217 \$-	54 288 \$-	18 071 \$	-33.29%
Affectations aux réserves financières	301 540 \$	276 020 \$	25 520 \$	9.25%
	9 906 211 \$	9 435 131 \$	471 080 \$	4.99%
	49 533 285 \$	46 699 916 \$	2 833 369 \$	6.07%



CHARGES PAR OBJETS

	2021	2020	Variations	
			\$	%
CHARGES				
Rémunération	10 219 587 \$	9 609 485 \$	610 102 \$	6.35%
Charges sociales	2 899 371 \$	2 755 305 \$	144 066 \$	5.23%
Biens et services	19 253 381 \$	17 992 341 \$	1 261 040 \$	7.01%
Frais de financement	1 565 529 \$	1 766 600 \$	201 071 \$-	-11.38%
Contributions à des organismes	5 261 206 \$	4 713 054 \$	548 152 \$	11.63%
Autres	428 000 \$	428 000 \$	- \$	0.00%
	39 627 074 \$	37 264 785 \$	2 362 289 \$	6.34%



COVID-19

La Ville de Rivière-du-Loup a reçu du gouvernement du Québec une somme de 1 281 226 \$ à titre d'aide financière dans le contexte de la COVID-19 afin d'atténuer les impacts de la pandémie sur nos finances. Nous pouvons utiliser cette somme en 2020 ou 2021, à notre convenance. Cette aide servira à compenser les pertes de revenus et les coûts supplémentaires engendrés par la pandémie.

La Ville a la responsabilité d'informer les citoyens de l'utilisation de l'aide reçue pour les exercices financiers 2020 et 2021.

Nous avons agi de façon proactive dès mars 2020 en faisant preuve d'une grande prudence. Sachant qu'il y aurait un impact majeur sur les finances municipales, le mot d'ordre a été donné aux gestionnaires municipaux de reporter certaines dépenses ou projets à un exercice ultérieur. Nous anticipions des baisses des revenus (amendes, permis, droits de mutation) et une hausse des dépenses (mesures sanitaires, mesures particulières pour les camps de jour, adaptation des bâtiments et des équipements municipaux afin d'assurer la desserte de services de qualité, adaptations à la tenue des séances du conseil municipal, aide aux organismes, etc.). Malgré tout, nous avons eu de la chance : certaines baisses de revenus n'ont pas eu lieu, notamment en ce qui concerne les droits de mutation et les permis.

En 2021, nous devons maintenir cette grande prudence et demeurer responsables, car nous anticipons que les effets de la pandémie iront au-delà de l'exercice financier 2021. Par exemple, on peut se questionner sur l'impact qu'aura la pandémie sur l'évaluation foncière lors du prochain dépôt de rôle, surtout pour les immeubles commerciaux et industriels. C'est une question sans réponse pour le moment, mais qui pourrait avoir de grandes répercussions dans les années à venir. Le tableau suivant ne tient pas compte des excédents de coûts lors de la réalisation des travaux d'investissements, dont certains avancent un ajustement de 5 % à 10 %.

Dans le tableau suivant, on retrouve les prévisions relatives à l'impact net de la pandémie sur les finances municipales en 2020. Il est à noter que le montant inscrit pour les salaires ne constitue pas une dépense additionnelle; il reflète plutôt la somme du temps de travail où des employés ont dû réaliser des tâches en lien avec la pandémie.

VILLE DE RIVIÈRE-DU-LOUP
COVID-19
PRÉVISIONS POUR L'ANNÉE 2020

BAISSE DES REVENUS

Loisirs

Location terrain de balle Saint-Ludger	1 500 \$
Location gymnase	24 000 \$
Location Centre Premier Tech	25 000 \$
Restaurant Centre Premier Tech	60 000 \$
Revenus Bar aréna	5 000 \$
Terrains de jeux (camps de jour)	118 000 \$
Location soccer	16 000 \$
Location Maison de la Culture	14 000 \$
Bibliothèque	8 000 \$
	271 500 \$

Amendes et pénalités

50 000 \$

Intérêts

15 000 \$

Développement durable

Programme autopartage	3 000 \$
-----------------------	----------

TOTAL

339 500 \$

HAUSSE DES DÉPENSES

Matériels informatiques et licences	20 000 \$
Masques	23 000 \$
Matériels de sécurité	35 000 \$
Affichage et publicités	36 000 \$
Autres dépenses diverses	11 000 \$
	125 000 \$

Salaires et charges sociales	225 000 \$
------------------------------	------------

TOTAL

350 000 \$

IMPACTS NETS POUR LA VILLE

689 500 \$

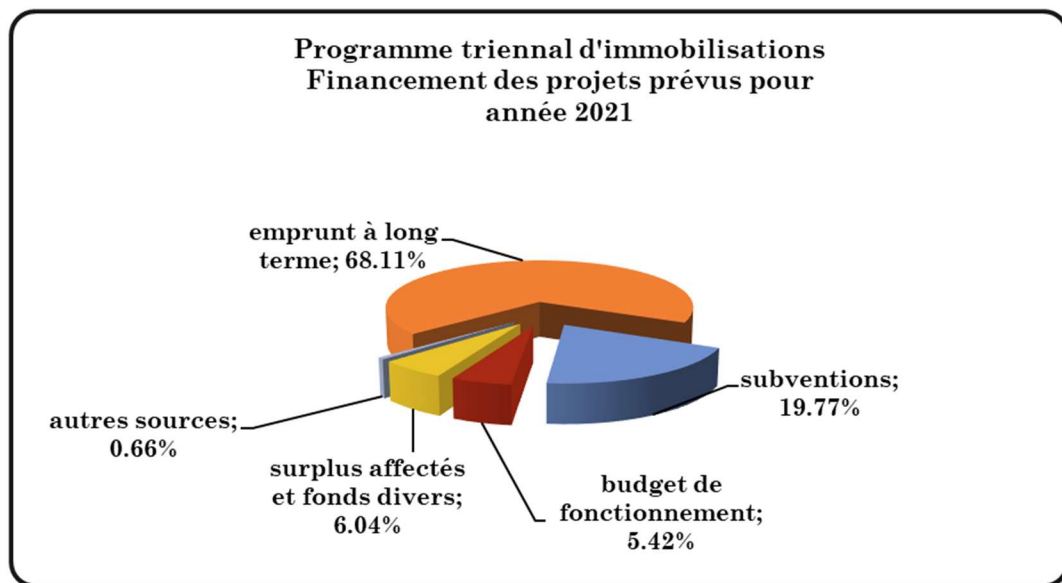
Nous allons prendre une partie de la subvention reçue pour amoindrir les effets de la COVID-19 sur les finances municipales de 2020. De plus, une somme de 582 080 \$ a été inscrite comme revenu en 2021 pour équilibrer le budget.

Il est possible qu'une partie de cette subvention se retrouve dans les surplus accumulés de la Ville et puisse être affectée lors des prochains exercices financiers. Nous aurons une image plus claire à la suite de la présentation des résultats de l'exercice 2020.

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2021-2022-2023

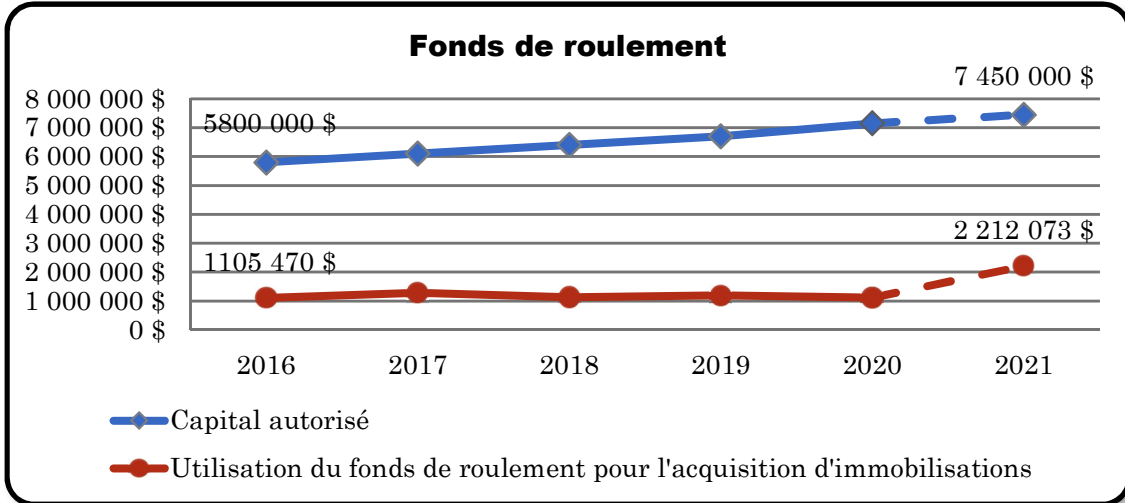
FAITS SAILLANTS

- ✓ 109,6 M\$ investis pour les différents projets, dont 36,6 M\$ en 2021
- ✓ 19,8 % du montant de 2021, soit 7,2 M\$, provient de différents programmes de subventions
- ✓ 12,1 % du total de 2021, soit 4,4 M\$, provient de financement autre que la dette et les subventions

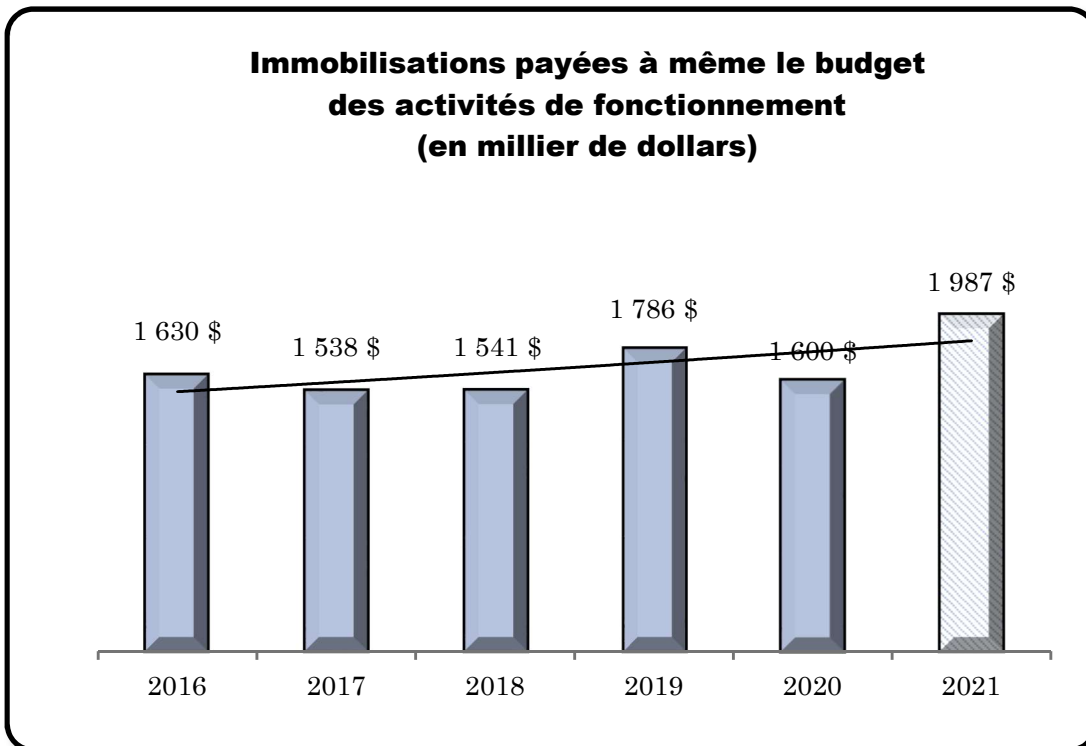


À ce chapitre, il faut mentionner que la Ville continue de respecter les moyens de financement des immobilisations fixés au plan de contrôle de la dette.

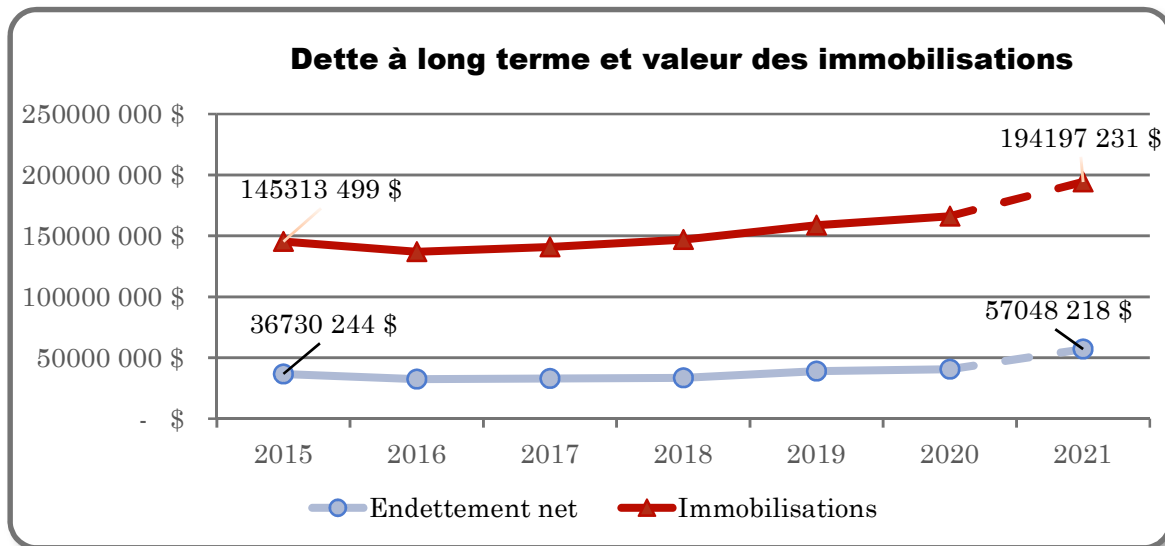
De plus, l'objectif d'augmenter le capital autorisé du fonds de roulement est respecté. Le maximum permis égale 20 % des crédits autorisés au budget.



L'enveloppe budgétaire des immobilisations financées à même le budget de fonctionnement a été augmentée en 2021. Un total de près de 2 M\$ sera utilisé pour payer les immobilisations à même le budget courant. Cela représente près de 400 000 \$ de plus qu'en 2020. Nos employés travaillant sur des projets d'immobilisations sont reclassés, par amendement budgétaire, au financement comptant des projets d'immobilisations. Cela contribue à diminuer le coût des projets en utilisant notre expertise interne au lieu de recourir à des services professionnels externes.



Même si l'endettement semble élevé en termes de chiffres bruts, le ratio d'endettement demeure toujours inférieur à 30 %. Cela s'explique par la valeur des immobilisations qui augmente en proportion, et même plus rapidement que l'endettement net. La cible maximale est de 33 %.



Nous préparons la réalisation anticipée de nos projets d'investissements sur un horizon de cinq ans. À l'interne, nous appelons ce document *Plan quinquennal d'immobilisations* (PQI). Cela nous permet de mieux prévoir les priorités de chacun des services et de mesurer la tendance sur nos ratios. Toutefois, afin de respecter le cadre légal, nous publions le *Programme triennal d'immobilisations* (PTI).

Vous constaterez que cinq projets d'envergure seront réalisés à court terme :

- ✓ **Augmentation de la capacité de traitement des étangs aérés**
Ce projet attendu avec impatience permettra à la Ville de Rivière-du-Loup de poursuivre son développement. Les travaux sont en cours actuellement et la finalisation est prévue en 2021.
- ✓ **Réfection du stade de la Cité des Jeunes et construction d'une glace de dimension olympique**
La tenue de la 56^e Finale des Jeux du Québec, repoussée en 2022, permet à la Ville d'obtenir une subvention de 5 M\$ qui servira à la réalisation de ce projet. Les travaux seront terminés d'ici l'été.

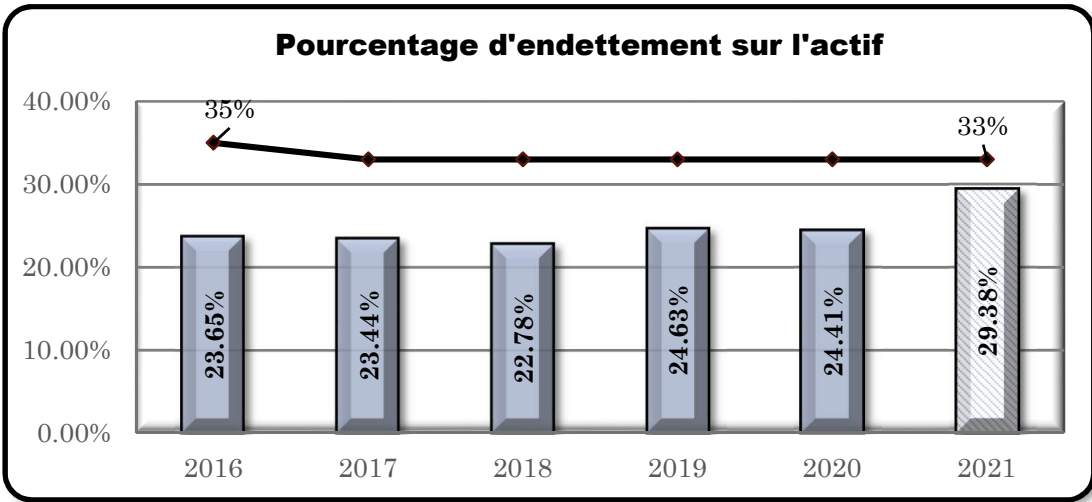
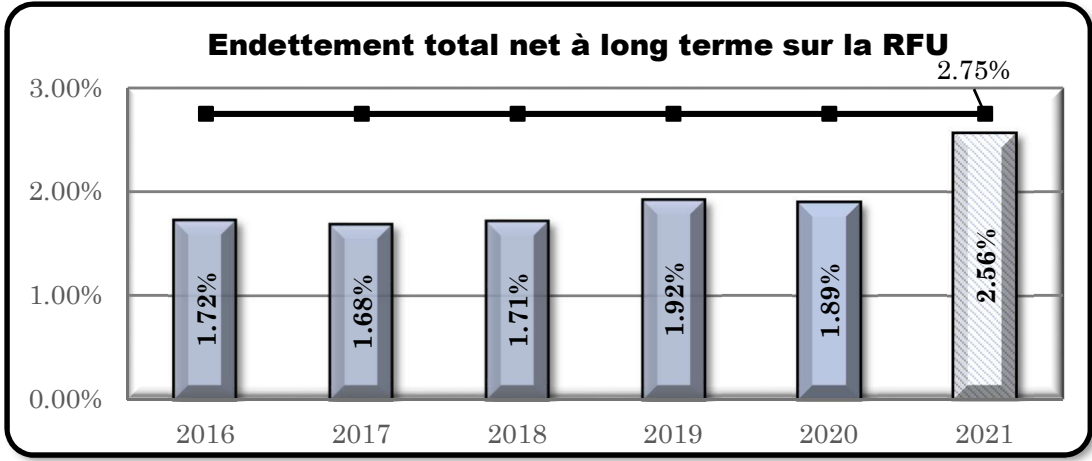
- ✓ **Agrandissement et réaménagement de la bibliothèque municipale Françoise-Bédard**
Les plans et devis seront terminés sous peu et les travaux seront exécutés en 2021. Une subvention de 3,2 M\$ est accordée pour la réalisation de cet ouvrage d'envergure.
- ✓ **Construction d'une nouvelle caserne de pompiers**
Ce projet est également admissible à une subvention de 3,25 M\$. Nous tentons de faire augmenter la subvention provenant du programme RECI afin de bonifier les coûts maximums admissibles limités par ce programme à 5 M\$. Les plans et devis sont débutés. La construction devrait débuter en 2021 et se terminer en 2022.
- ✓ **Parc Maritime de la Pointe de Rivière-du-Loup**
Ce projet, aussi appelé Carrefour maritime, a mobilisé beaucoup de ressources et d'énergie. Compte tenu des investissements importants qui sont faits et des nombreux rebondissements, ce dossier a fait l'objet d'une demande de report de réalisation auprès des subventionnaires. Différents facteurs peuvent encore influencer l'échéancier prévu et l'ampleur du projet. La récente commande, par la Société des traversiers du Québec, d'une étude d'opportunité quant au maintien de la traverse Rivière-du-Loup–Saint-Siméon au port de Rivière-du-Loup, laquelle est attendue pour le printemps 2022, confirme par ailleurs la nécessité de reporter dans le temps ce projet d'envergure.

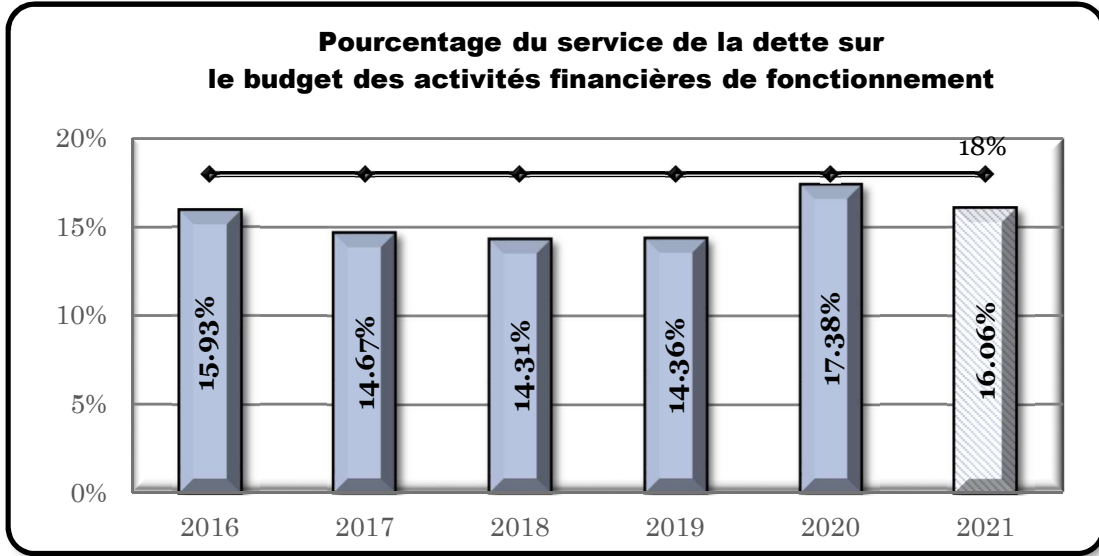
Le financement du budget participatif est complété et sera doté d'une enveloppe de 150 000 \$. La pandémie a retardé son lancement en 2020. Un comité est en place pour mener à bien toutes les étapes de la sélection du projet retenu. La relance de la démarche est prévue en 2021.

Nous tenons à rappeler que des facteurs impondérables peuvent devancer ou retarder la réalisation des projets inscrits au PTI. Nous sommes toujours à l'affût des programmes de subventions qui diminuent le coût net à payer par les citoyens à l'échelle municipale.

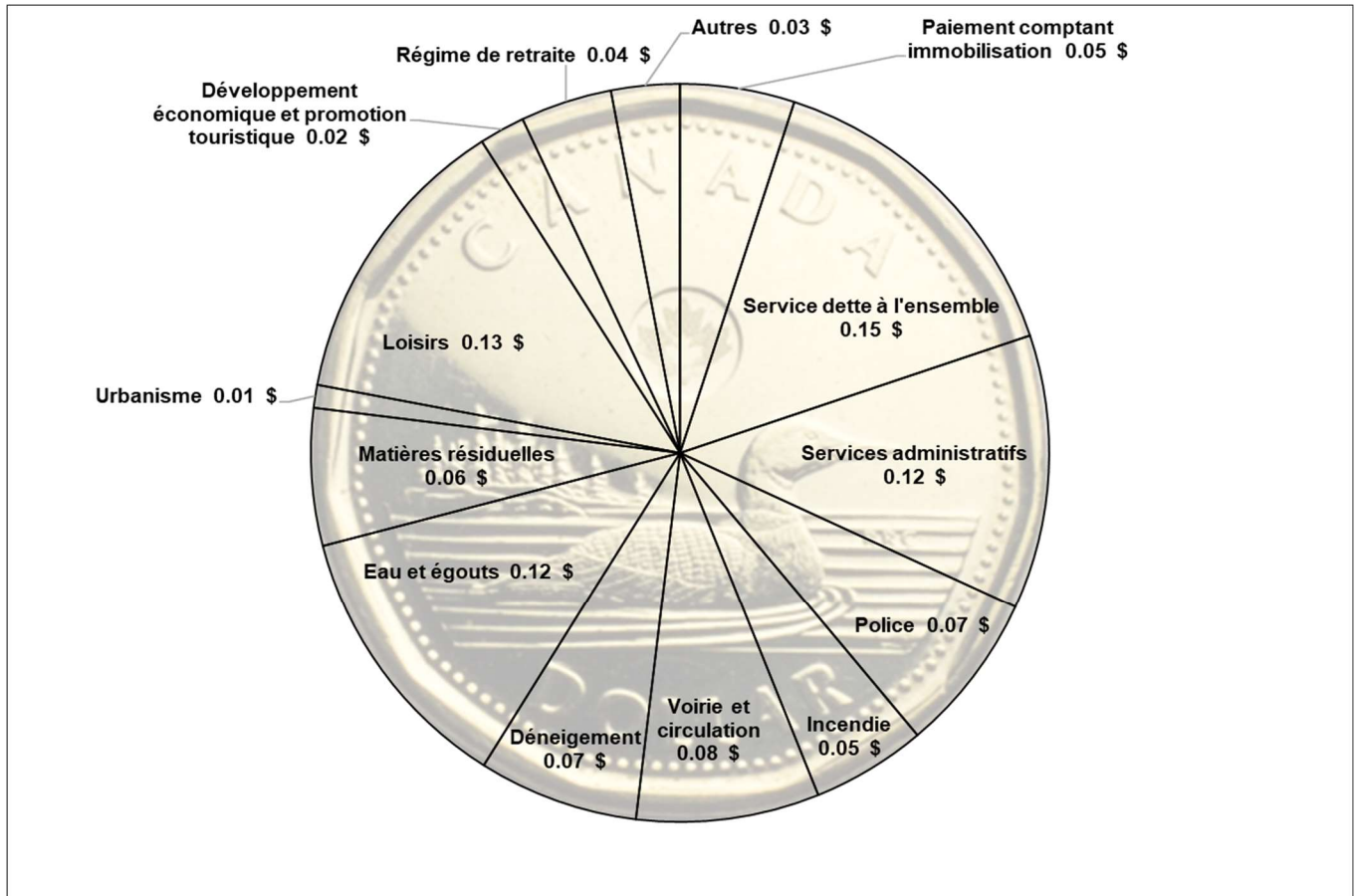
RATIOS DE CONTRÔLE DE L'ENDETTEMENT

En 2009, le conseil municipal a fixé des ratios de contrôle de l'endettement. Ces cibles maximales ont été validées au fil des années et elles sont toujours d'actualité.





POUR CHAQUE DOLLAR DÉPENSÉ



PRIORITÉS DE LA VILLE POUR 2021

Malgré les vents contraires qui soufflent impunément sur l'économie locale et sur les ménages, la fierté et la résilience des Louperivois demeurent bien solides. En ces temps difficiles, où les cieux sont parfois incertains, il est important d'avoir l'heure juste sur notre capacité collective à affronter la suite avec espoir et optimisme. Ce budget 2021 en est la pierre d'assise.

Devant chaque situation difficile, nous pouvons voir deux choses : des problèmes ou des opportunités. À la Ville de Rivière-du-Loup, nous avons fait le choix de voir les opportunités et d'en faire des vecteurs de solidarité.

Pour ce faire, il nous faut demeurer agiles. Nous l'avons prouvé cette année en nous adaptant aux nombreux changements causés par la pandémie. Nous avons modifié nos façons de faire pour les camps de jour, nous avons redoublé d'ardeur pour informer les citoyens sur les choix faits par le conseil municipal, et nous avons continué à rendre des services – de façon différente, certes – mais en ayant toujours en tête le respect et la satisfaction des citoyens de Rivière-du-Loup à l'égard de notre engagement public.

Il y aura une après-pandémie. Comme administration municipale, nous ne pouvons pas simplement nous mettre sur pause et attendre un vaccin. Nous continuons de faire cheminer les projets porteurs pour que la ville demeure attrayante aux yeux des investisseurs et des futurs résidents. Nous faisons tout en notre pouvoir afin d'améliorer la qualité de vie des citoyens. Les prochaines années seront déterminantes; comptez sur nous pour mener la ville à bon port malgré les avaries.

Toute l'équipe municipale – les élus, les dirigeants et les employés – est au service des citoyens. Merci à vous qui, malgré la pandémie, continuez d'encourager nos commerçants locaux. Ensemble, en poursuivant les mêmes objectifs, nous serons en meilleure position pour nous assurer, collectivement, un avenir florissant.

Joyeuses Fêtes à tous et une excellente année 2021!

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

INVESTISSEMENTS 2021-2022-2023

Titre du projet	2021	2022	2023	TOTAL
Communications				
Refonte de la signalisation urbaine	0.00 \$	64 623.75 \$	83 989.60 \$	148 613.35 \$
	0.00 \$	64 623.75 \$	83 989.60 \$	148 613.35 \$
Trésorerie				
Terrain Nouvelle École	246 720.62 \$	0.00 \$	0.00 \$	246 720.62 \$
	246 720.62 \$	0.00 \$	0.00 \$	246 720.62 \$
Incendie				
Remplacement du poste de commandement 1997	0.00 \$	687 668.12 \$	5 249.37 \$	692 917.49 \$
Remplacement du VTT	26 246.87 \$	0.00 \$	0.00 \$	26 246.87 \$
	26 246.87 \$	687 668.12 \$	5 249.37 \$	719 164.36 \$
Informatique				
Changement des piles des UPS (x2)	13 228.42 \$	0.00 \$	0.00 \$	13 228.42 \$
Logiciel de gestion documentaire (GED)	31 495.25 \$	0.00 \$	0.00 \$	31 495.25 \$
Remplacement du stockage de données principal (SAN)	20 997.50 \$	0.00 \$	0.00 \$	20 997.50 \$
FME Serveur	0.00 \$	19 737.65 \$	0.00 \$	19 737.65 \$
Remplacer imprimante à plan	26 246.87 \$	0.00 \$	0.00 \$	26 246.87 \$
Mise à niveau des commutateurs	20 000.00 \$	20 000.00 \$	0.00 \$	40 000.00 \$
Achat photocopieur bibliothèque	15 748.12 \$	0.00 \$	0.00 \$	15 748.12 \$
Serveur de virtualisation	18 897.75 \$	19 422.69 \$	19 947.62 \$	58 268.06 \$
Système téléphonique (phase 2)	22 047.37 \$	0.00 \$	0.00 \$	22 047.37 \$
Caméras	10 498.75 \$	0.00 \$	0.00 \$	10 498.75 \$
	179 160.03 \$	59 160.34 \$	19 947.62 \$	258 267.99 \$
Loisirs, culture et communautaire				
Projet budget participatif	13 696.99 \$	152 718.11 \$	0.00 \$	166 415.10 \$
Toilettes écologiques parc des Chutes	66 667.05 \$	0.00 \$	0.00 \$	66 667.05 \$
Manne rouge, je récolte	41 995.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	41 995.00 \$
Parc canin et abris de services	110 236.86 \$	31 496.24 \$	0.00 \$	141 733.10 \$
Théâtre la Goélette	52 493.75 \$	502 923.40 \$	0.00 \$	555 417.15 \$
Achat et mise à niveau Manoir Fraser	262 468.75 \$	260 369.00 \$	0.00 \$	522 837.75 \$
Camping municipal de la Pointe	465 000.00 \$	365 000.00 \$	0.00 \$	830 000.00 \$
Travaux d'entretien 79 Frontenac	15 223.17 \$	0.00 \$	0.00 \$	15 223.17 \$
Pont de la Rivière-du-Loup - Petit Témis	233 518.27 \$	0.00 \$	0.00 \$	233 518.27 \$
Parcs et espaces verts	225 406.95 \$	232 346.76 \$	239 056.54 \$	696 810.25 \$

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

INVESTISSEMENTS 2021-2022-2023

Titre du projet	2021	2022	2023	TOTAL
Chalet de ski de fond (Garage)	46 174.81 \$	0.00 \$	0.00 \$	46 174.81 \$
Kiosque 4 saisons parc Blais	20 997.50 \$	131 234.37 \$	0.00 \$	152 231.87 \$
Espace du Faubourg	52 493.74 \$	0.00 \$	10 498.75 \$	62 992.49 \$
Jeux d'eau secteur Saint-François	0.00 \$	0.00 \$	262 468.75 \$	262 468.75 \$
École et parc-école	0.00 \$	5 249.38 \$	5 249.37 \$	10 498.75 \$
Parc secteur des Plateaux (jardin communautaire et parc)	0.00 \$	10 864.91 \$	47 244.37 \$	58 109.28 \$
Phase 2 Parc du Ruisseau	0.00 \$	0.00 \$	15 748.12 \$	15 748.12 \$
Patinoire du parc des Cônes et mise à niveau du chalet	20 997.50 \$	140 365.69 \$	173 229.37 \$	334 592.56 \$
Terrain de soccer / football synthétique	0.00 \$	0.00 \$	131 234.37 \$	131 234.37 \$
Tapis mécanique pour l'aire de glissade	0.00 \$	0.00 \$	31 496.25 \$	31 496.25 \$
	1 627 370.34 \$	1 832 567.86 \$	916 225.89 \$	4 376 164.09 \$
Service technique et environnement				
Environnement				
Agrandissement du LET - Zone C	656 171.87 \$	291 340.31 \$	0.00 \$	947 512.18 \$
Entretien et maintenance du LET	347 994.10 \$	344 723.91 \$	282 920.31 \$	975 638.32 \$
Travaux d'étanchéisation de la zone A - Phase 2	1 942 268.75 \$	0.00 \$	0.00 \$	1 942 268.75 \$
Achat d'une balance au LET	104 988.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	104 988.00 \$
Mise à niveau des équipements d'eau potable	498 690.62 \$	188 977.50 \$	343 310.00 \$	1 030 978.12 \$
Mise à niveau des équipements d'eaux usées	233 072.00 \$	136 484.00 \$	89 239.37 \$	458 795.37 \$
Augmentation capacité des étangs aérés	3 728 307.12 \$	0.00 \$	0.00 \$	3 728 307.12 \$
	7 511 492.46 \$	961 525.72 \$	715 469.68 \$	9 188 487.86 \$
Ingénierie				
Prolongement de service Jean-David Viel	36 745.62 \$	866 146.00 \$	0.00 \$	902 891.62 \$
Réfection rue Saint-Paul de Albert à la rue Armand-Thériault	1 590 559.37 \$	0.00 \$	0.00 \$	1 590 559.37 \$
Soulagement pluvial rues Laval et des Érables, servitude des Érables (escalier)	0.00 \$	6 299.25 \$	167 980.00 \$	174 279.25 \$
Prolongement du réseau aqueduc sur le chemin Lebel	0.00 \$	0.00 \$	36 745.00 \$	36 745.00 \$
Réfection rue St-Elzéar de Saint-Magloire (rivière) à la rue Saint-Pierre	0.00 \$	5 643 078.00 \$	0.00 \$	5 643 078.00 \$
Réfection de la rue Fraser de la rue Laf. à Lévis et conduits sout. en massif	0.00 \$	0.00 \$	183 728.12 \$	183 728.12 \$
Réfection de la rue Témiscouata phase 3a et 3b	0.00 \$	157 481.25 \$	0.00 \$	157 481.25 \$
Prolongement des services - Secteur Ouest (Sud)	2 050 000.00 \$	3 067 905.02 \$	3 074 863.11 \$	8 192 768.13 \$
Réfection de la rue Joly de Desjardins à Lafontaine	0.00 \$	1 942 268.00 \$	0.00 \$	1 942 268.00 \$
Réfection de la rue Sainte-Marie de Saint-Pierre à Delage	0.00 \$	0.00 \$	47 244.37 \$	47 244.37 \$
Réfection de la rue Saint-André de la rue Frontenac à la rue Fraserville	0.00 \$	0.00 \$	183 728.00 \$	183 728.00 \$

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

INVESTISSEMENTS 2021-2022-2023

Titre du projet	2021	2022	2023	TOTAL
Réfection de la rue Saint-Francois-Xavier de la rue Pouliot à la rue Delage	0.00 \$	0.00 \$	1 425 024.72 \$	1 425 024.72 \$
Réfection de la rue Fraserville de la rue Saint-Pierre à la rue Delage	2 075 602.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	2 075 602.00 \$
Réfection de la rue Fraser de la rue du Grand Voyer à la rue Joly	0.00 \$	0.00 \$	178 478.37 \$	178 478.37 \$
Réfection de la rue des Vétérans de la rue Léo-Bouchard à la rue Delage	0.00 \$	36 745.62 \$	104 987.50 \$	141 733.12 \$
Réfection de la rue Lafontaine de la rue Frontenac à la rue Dollard	0.00 \$	0.00 \$	36 745.62 \$	36 745.62 \$
Réfection de la rue du Rocher de la rue Lafontaine à la rue du Domaine	73 491.00 \$	1 422 589.00 \$	0.00 \$	1 496 080.00 \$
Place Carrier - Prolongement des réseaux	277 472.00 \$	4 795 790.00 \$	1 500 000.00 \$	6 573 262.00 \$
Réfection de la rue Desjardins de la rue Saint-André à la rue Bisson	0.00 \$	0.00 \$	104 987.00 \$	104 987.00 \$
Réfection de la rue Guérin-Lajoie de la rue Sainte-Anne et la rue Desjardins	0.00 \$	0.00 \$	36 745.00 \$	36 745.00 \$
Réfection de la rue Alfred-Fortin de la rue J.-Viel et le chemin des Raymond	0.00 \$	0.00 \$	341 208.00 \$	341 208.00 \$
Réaménagement de l'intersection des Raymond et Alfred-Fortin	60 367.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	60 367.00 \$
	6 164 236.99 \$	17 938 302.14 \$	7 422 464.81 \$	31 525 003.94 \$
Travaux publics				
Véhicules-outils	409 451.25 \$	383 204.37 \$	572 181.87 \$	1 364 837.49 \$
Véhicules de transport	230 972.50 \$	362 206.87 \$	236 221.87 \$	829 401.24 \$
Aéroport-Réfection piste et tarmac	0.00 \$	648 822.74 \$	7 349 502.95 \$	7 998 325.69 \$
Construction caserne 14	2 269 075.00 \$	5 314 962.50 \$	0.00 \$	7 584 037.50 \$
Parc maritime de la pointe de Rivière-du-Loup	0.00 \$	834 903.94 \$	14 316 491.47 \$	15 151 395.41 \$
Aménagement de sentiers VHR	526 735.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	526 735.00 \$
Élaboration de plans d'intervention pour nos bâtiments municipaux	89 239.37 \$	0.00 \$	0.00 \$	89 239.37 \$
Sentier bois piétonnier Ancrage	0.00 \$	0.00 \$	52 493.00 \$	52 493.00 \$
Réaménagement Greffe et Cour municipale	498 690.62 \$	314 962.50 \$	3 727 056.25 \$	4 540 709.37 \$
Équipements spécialisés non roulants	123 360.31 \$	0.00 \$	0.00 \$	123 360.31 \$
Agrandissement et réaménagement de la Bibliothèque Françoise-Bédard	8 076 073.22 \$	0.00 \$	0.00 \$	8 076 073.22 \$
Pôle St-Pierre Frontenac Laval	230 972.50 \$	209 975.00 \$	0.00 \$	440 947.50 \$
Illumination parc des Chutes	36 745.62 \$	0.00 \$	262 468.75 \$	299 214.37 \$
Remise à niveau parc Wilfrid-Laurier bâtiment et parc	57 743.12 \$	125 000.00 \$	45 447.50 \$	228 190.62 \$
Aménagement de sécurité-voie ferrée (CN)	26 246.87 \$	157 481.25 \$	157 481.25 \$	341 209.37 \$
Équipements spécialisés non roulants	0.00 \$	15 748.12 \$	0.00 \$	15 748.12 \$
Remplacement camionnette Service des Loisirs	52 493.75 \$	0.00 \$	0.00 \$	52 493.75 \$
Mise à niveau de la Maison du Tourisme	76 326.00 \$	129 168.00 \$	7 710.00 \$	213 204.00 \$
Mise à niveau Stade de la Cité des jeunes et glace olympique	4 732 500.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	4 732 500.00 \$
Parc des Princes	174 804.17 \$	0.00 \$	0.00 \$	174 804.17 \$

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

INVESTISSEMENTS 2021-2022-2023

Titre du projet	2021	2022	2023	TOTAL
Mise à niveau Chalet de la Côte-des-Bains	11 585.00 \$	213 440.00 \$	46 348.00 \$	271 373.00 \$
Mise à niveau - Bloc sanitaire Pointe Est	6 495.00 \$	11 818.00 \$	18 825.00 \$	37 138.00 \$
Mise à niveau lampadaires au centre-ville	52 493.75 \$	377 955.00 \$	0.00 \$	430 448.75 \$
Marquage permanent pour passages piétons	31 496.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	31 496.00 \$
Réfection de stationnements municipaux	0.00 \$	341 209.00 \$	0.00 \$	341 209.00 \$
Réfection de stationnements Saint-André	419 950.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	419 950.00 \$
Aménagements pour la sécurité routière	78 740.62 \$	78 740.62 \$	78 740.62 \$	236 221.86 \$
Systèmes de détection vidéo pour feux de circulation Armand-Thériault et Fraserville	47 244.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	47 244.00 \$
Systèmes de détection vidéo pour feux de circulation Lafontaine et Fraser	0.00 \$	57 742.00 \$	0.00 \$	57 742.00 \$
Systèmes de détection vidéo pour feux de circulation Armand-Thériault et des Marguerites	0.00 \$	0.00 \$	57 745.00 \$	57 745.00 \$
Réfection de stationnements Église Saint-Patrice	0.00 \$	0.00 \$	209 975.00 \$	209 975.00 \$
Mobilier urbain	78 740.00 \$	36 745.00 \$	36 746.00 \$	152 231.00 \$
Aménagement 2 sentiers piétonniers secteur des Plateaux	0.00 \$	0.00 \$	435 698.12 \$	435 698.12 \$
Mise à niveau de l'éclairage de la patinoire à Saint-Ludger	0.00 \$	57 743.00 \$	0.00 \$	57 743.00 \$
Mise à niveau de l'éclairage du parc Dionne	0.00 \$	0.00 \$	62 992.50 \$	62 992.50 \$
Aménagement sentier piétonnier entre les rues Agnès-Giguère et du Cabotage	78 740.62 \$	0.00 \$	0.00 \$	78 740.62 \$
Mise à niveau de l'éclairage du parc Cartier	0.00 \$	100 000.00 \$	83 728.00 \$	183 728.00 \$
Mise à niveau de l'éclairage du parc Fraserville	0.00 \$	83 990.00 \$	0.00 \$	83 990.00 \$
Mise à niveau Belvédère la Pointe	0.00 \$	60 436.00 \$	0.00 \$	60 436.00 \$
Mise à niveau Chalet patinoire Fraserville	0.00 \$	10 498.00 \$	22 840.00 \$	33 338.00 \$
Réfection exutoire égout pluvial rue Saint-Magloire	62 992.49 \$	0.00 \$	0.00 \$	62 992.49 \$
Réfection de la protection de la prise d'eau brute à la rivière du Loup	268 243.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	268 243.00 \$
Enfouissement conduit alimentation en eau de 250 mm - ruisseau Golf	157 481.25 \$	0.00 \$	0.00 \$	157 481.25 \$
Station vidange - récurer aux étangs	0.00 \$	26 246.00 \$	183 728.00 \$	209 974.00 \$
Reconstruction de rues, bordures et trottoirs	1 979 014.00 \$	2 047 256.00 \$	2 204 738.00 \$	6 231 008.00 \$
Évaluation routière	0.00 \$	78 740.00 \$	0.00 \$	78 740.00 \$
	20 884 645.03 \$	12 078 993.91 \$	30 169 159.15 \$	63 132 798.09 \$
	34 560 374.48 \$	30 978 821.77 \$	38 307 093.64 \$	103 846 289.89 \$
TOTAL	36 639 872.34 \$	33 622 841.84 \$	39 332 506.12 \$	109 595 220.30 \$

VILLE DE RIVIÈRE-DU-LOUP
PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES
VALEURS FONCIÈRES
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2021

	2021	2020	Variations %
IMMEUBLES IMPOSABLES			
Rôle d'évaluation			
Valeur imposable résiduelle	1 246 481 932	1 231 169 954	1.24%
Valeur secteur agricole	8 951 300	9 045 300	-1.04%
6 logements et plus	209 289 567	209 064 147	0.11%
Commercial	422 296 951	408 150 549	3.47%
Industriel	80 940 450	75 813 350	6.76%
Terrains vagues desservis	16 072 600	17 591 800	-8.64%
	1 984 032 800	1 950 835 100	1.70%
Taxation particulière			
Assainissement	1 693 893 475	1 617 306 575	4.7%
Puits d'approvisionnement et modernisation de l'usine de purification	1 812 741 100	1 715 871 200	5.6%
IMMEUBLES NON IMPOSABLES			
Gouvernement du Québec	15 797 900	15 851 400	-0.3%
Réseau des affaires sociales	72 861 646	68 345 797	6.6%
Cégeps et universités	37 702 802	37 702 802	0.0%
Écoles primaires	12 495 126	10 670 875	17.1%
Écoles secondaires	52 725 244	51 223 887	2.9%
Gouvernement du Canada	6 073 900	6 509 300	-6.7%
	197 656 617	190 304 060	3.9%
FACTEUR COMPARATIF	1.02	1.00	2.0%
RICHESSSE FONCIÈRE	2 181 689 417	2 141 139 160	1.9%
RICHESSSE FONCIÈRE UNIFORMISÉE	2 225 323 205	2 141 139 160	3.9%

VILLE DE RIVIÈRE-DU-LOUP
PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES
SOMMAIRE DES TAUX
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2021

	2021	2020	Variations %
TAXES SUR LA VALEUR FONCIÈRE			
Taxe foncière générale	1.1133	1.1018	1.04%
Taxe foncière - agriculture	1.1133	1.1018	1.04%
Taxe foncière - immeubles de 6 logements ou plus	1.1472	1.1354	1.04%
Taxe foncière - immeubles non résidentiels	1.9392	1.9193	1.04%
Taxe foncière - immeubles industriels	2.1553	2.1331	1.04%
Taxe foncière - terrains vagues desservis	2.0821	2.0215	3.0%
Répartition générale assainissement	0.0003	0.0006	-50.0%
Taxe de secteur - puits d'alimentation en eau et mise aux normes de l'usine de purification	0.0090	0.0094	-4.3%
TAXES, COMPENSATIONS ET TARIFICATION			
Eau	210.00	210.00	0.0%
Égouts	185.00	182.00	1.6%
Matières résiduelles	158.00	154.00	2.6%
Vidange des fosses septiques	100.00	100.00	0.0%
EN RÉSUMÉ			
Avec aqueduc et égouts	1.1226	1.1118	1.0%
Avec aqueduc seulement	1.1223	1.1112	1.0%
Avec égouts seulement	1.1136	1.1024	1.0%
Sans aqueduc et égout	1.1133	1.1018	1.0%
TAUX GLOBAL DE TAXATION (T.G.T.)			
Prévisionnel	1.4821	1.4626	1.3%

VILLE DE RIVIÈRE-DU-LOUP
PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES
ÉTATS DES ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2021

	2021	2020	Variations \$	Variations %
REVENUS				
Taxes	33 850 182	32 763 481	1 086 701	3.32%
Paiements tenant lieu de taxes	3 124 973	2 954 993	169 980	5.75%
Transferts	2 515 551	1 614 562	900 989	55.80%
Services rendus	7 174 660	6 678 019	496 641	7.44%
Imposition de droits	859 000	882 193	-23 193	-2.63%
Amendes et pénalités	605 200	595 600	9 600	1.61%
Intérêts	251 540	281 020	-29 480	-10.49%
Autres revenus	788 392	797 577	-9 185	-1.15%
	49 169 498	46 567 445	2 602 053	5.59%
CHARGES				
Administration générale	6 212 981	5 516 504	696 477	12.63%
Sécurité publique	6 127 555	5 734 093	393 462	6.86%
Transport	6 783 951	6 625 509	158 442	2.39%
Hygiène du milieu	10 015 977	9 248 129	767 848	8.30%
Santé et bien-être	271 124	269 757	1 367	0.51%
Aménagement, urbanisme et développement	1 773 408	1 793 071	-19 663	-1.10%
Loisirs et culture	6 876 549	6 311 122	565 427	8.96%
Frais de financement	1 565 529	1 766 600	-201 071	-11.38%
	39 627 074	37 264 785	2 362 289	6.34%
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT AVANT LA CONCILIATION À DES FINS FISCALES				
	9 542 424	9 302 660	239 764	2.58%
CONCILIATION À DES FINS FISCALES				
Prêts, placements à long terme à titre d'investissement et participations dans des entreprises				
Provision pour moins-value	-25 000	-25 000	0	0.00%
Financement				
Remboursement de la dette à long terme	6 058 222	6 092 740	-34 518	-0.57%
Affectations				
Activités d'investissement	2 127 666	1 740 659	387 007	22.23%
Excédent (déficit) accumulé				
Surplus accumulé affecté	120 000	180 000	-60 000	-33.33%
Réserves financières et fonds réservés	-220 000	0	-220 000	
Appariement fiscal	-36 217	-54 288	18 071	-33.29%
Solde disponible de règlements d'emprunt fermés	-58 787	-107 471	48 684	-45.30%
Virement au fonds de roulement	1 275 000	1 200 000	75 000	6.25%
Virement aux réserves financières	301 540	276 020	25 520	9.25%
	9 542 424	9 302 660	239 764	2.58%
SURPLUS (DÉFICIT) DE L'EXERCICE À DES FINS BUDGÉTAIRES				
	0	0	0	

VILLE DE RIVIÈRE-DU-LOUP
PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES
ANALYSE DE DÉPENSES PAR OBJETS
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2021

	2021	2020	Variations \$	Variations %
Rémunération	10 219 587	9 609 485	610 102	6.35%
Charges sociales	2 899 371	2 755 305	144 066	5.23%
Biens et services	19 253 381	17 992 341	1 261 040	7.01%
Frais de financement				
Intérêts et autres frais sur dette à long terme				
À la charge				
De la municipalité	1 004 877	1 151 646	-146 769	-12.74%
Des gouvernements du Québec et du Canada	149 952	178 054	-28 102	-15.78%
Autres frais de financement	410 700	436 900	-26 200	-6.00%
Contributions à des organismes				
Organismes municipaux				
Quotes-parts	1 076 730	873 343	203 387	23.29%
Autres	142 667	140 167	2 500	1.78%
Autres organismes	4 041 809	3 699 544	342 265	9.25%
Autres objets				
Autres	428 000	428 000	0	0.00%
	39 627 074	37 264 785	2 362 289	6.34%

VILLE DE RIVIÈRE-DU-LOUP
PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES
ANALYSE DES REVENUS
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2021

	2021	2020	Variations \$	Variations %
TAXES				
SUR LA VALEUR FONCIÈRE				
Taxes générales				
Taxes foncières générales	26 465 977	25 549 121	916 856	3.59%
Taxes de secteur				
Taxes spéciales pour l'assainissement des eaux	5 082	9 704	(4 622)	-47.63%
Taxes spéciales pour le service de la dette	163 147	161 292	1 855	1.15%
	<u>26 634 206</u>	<u>25 720 117</u>	<u>914 089</u>	<u>3.55%</u>
SUR UNE AUTRE BASE				
Taxes, compensations et tarification				
Services municipaux				
Eau	2 739 000	2 732 640	6 360	0.23%
Égouts	1 989 160	1 945 000	44 160	2.27%
Collecte et enfouissement	2 173 816	2 048 118	125 698	6.14%
Fosses septiques	84 000	82 800	1 200	1.45%
Centre d'urgence 911	113 000	113 000	-	0.00%
Service de la dette	117 000	121 807	(4 807)	-3.95%
	<u>7 215 976</u>	<u>7 043 365</u>	<u>172 611</u>	<u>2.45%</u>
	<u>33 850 182</u>	<u>32 763 482</u>	<u>1 086 700</u>	<u>3.32%</u>

VILLE DE RIVIÈRE-DU-LOUP
PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES
ANALYSE DES REVENUS
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2021

	2021	2020	Variations \$	Variations %
PAIEMENTS TENANT LIEU DE TAXES				
GOVERNEMENT DU QUÉBEC				
Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement				
Taxes sur la valeur foncière	306 359	292 133	14 226	4.87%
Autres taxes, compensations et tarification	12 900	12 100	800	6.61%
Terres publiques	139	120	19	15.83%
	319 398	304 353	15 045	4.94%
Immeubles des réseaux				
Santé et services sociaux	1 079 897	999 599	80 298	8.03%
Cégeps et universités	558 801	551 426	7 375	1.34%
Écoles primaires et secondaires	966 644	905 248	61 396	6.78%
	2 605 342	2 456 273	149 069	6.07%
	2 924 740	2 760 626	164 114	5.94%
GOVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES				
Taxes sur la valeur foncière	106 193	106 717	(524)	-0.49%
Autres taxes, compensations et tarification	6 175	5 700	475	8.33%
	112 368	112 417	49 -	-0.04%
ORGANISMES MUNICIPAUX				
Taxes sur la valeur foncière	12 428	12 500	(72)	-0.58%
	12 428	12 500	(72)	-0.58%
AUTRES				
Taxes sur la valeur foncière	75 437	69 450	5 987	8.62%
	75 437	69 450	5 987	8.62%
	3 124 973	2 954 993	169 980	5.75%

VILLE DE RIVIÈRE-DU-LOUP
PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES
ANALYSE DES REVENUS
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2021

	2021	2020	Variations \$	Variations %
TRANSFERTS				
TRANSFERTS DE DROITS				
Compensation TVQ	157 825	166 641	(8 816)	-5.29%
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	570 869	450 000	120 869	26.86%
	728 694	616 641	112 053	18.17%
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DE FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS				
Administration générale				
Légalisation cannabis	-	24 000	(24 000)	-100.00%
Revenus COVID	582 080	-	582 080	
Hygiène du milieu				
Réseau d'aqueduc et d'égouts	390 585	364 541	26 044	7.14%
Matières résiduelles	369 000	150 000	219 000	146.00%
Développement durable				
Développement durable	34 600	34 600	-	0.00%
Loisirs et culture				
Activités récréatives	290 526	290 526	-	0.00%
Activités culturelles	35 000	35 000	-	0.00%
Bibliothèque	85 066	99 254	(14 188)	-14.29%
	1 786 857	997 921	788 936	79.06%
	2 515 551	1 614 562	900 989	55.80%

VILLE DE RIVIÈRE-DU-LOUP
PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES
ANALYSE DES REVENUS
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2021

	2021	2020	Variations \$	Variations %
SERVICES RENDUS				
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX				
Administration générale				
Cour municipale	39 243	40 305	(1 062)	-2.63%
	39 243	40 305	(1 062)	-2.63%
Sécurité publique				
Service incendie	327 213	320 799	6 414	2.00%
	327 213	320 799	6 414	2.00%
Transport				
Aéroport	30 786	27 944	2 842	10.17%
	30 786	27 944	2 842	10.17%
Hygiène du milieu				
Eau potable	8 000	8 500	(500)	-5.88%
Matières résiduelles	3 936 515	3 784 757	151 758	4.01%
	3 944 515	3 793 257	151 258	3.99%
Loisirs et culture				
Activités récréatives	199 538	190 768	8 770	4.60%
Activités culturelles	65 859	60 034	5 825	9.70%
	265 397	250 802	14 595	5.82%
	4 607 154	4 433 107	174 047	3.93%
AUTRES SERVICES RENDUS				
Administration générale	48 368	65 434	(17 066)	-26.08%
Sécurité publique	423 405	315 600	107 805	34.16%
Transport	93 252	88 625	4 627	5.22%
Hygiène du milieu	911 179	796 296	114 883	14.43%
Santé et bien-être	17 141	14 720	2 421	16.45%
Aménagement, urbanisme et développement	47 597	48 000	(403)	-0.84%
Loisirs et culture	1 026 564	916 237	110 327	12.04%
	2 567 506	2 244 912	322 594	14.37%
	7 174 660	6 678 019	496 641	7.44%

VILLE DE RIVIÈRE-DU-LOUP
PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES
ANALYSE DES REVENUS
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2021

	2021	2020	Variations \$	Variations %
SERVICES RENDUS (suite)				
IMPOSITION DE DROITS				
Licences et permis	98 000	108 500	(10 500)	-9.68%
Droits de mutations immobilières	755 000	767 693	(12 693)	-1.65%
Droits supplétifs	6 000	6 000	-	0.00%
	859 000	882 193	(23 193)	-2.63%
AMENDES ET PÉNALITÉS	605 200	595 600	9 600	1.61%
INTÉRÊTS	251 540	281 020	(29 480)	-10.49%
AUTRES REVENUS				
Autres revenus	777 188	784 847	(7 659)	-0.98%
Carrières et sablières	11 204	12 730	(1 526)	-11.99%
	788 392	797 577	(9 185)	-1.15%

VILLE DE RIVIÈRE-DU-LOUP
PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES
ANALYSE DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2021

	2021	2020	Variations \$	Variations %
ADMINISTRATION GÉNÉRALE				
Conseil municipal	475 882	440 446	35 436	8.05%
Communications	538 854	439 739	99 115	22.54%
Application de la loi	542 480	525 959	16 521	3.14%
Direction générale	376 547	328 443	48 104	14.65%
Gestion financière et administrative	855 386	823 010	32 376	3.93%
Technologies de l'information	715 917	654 565	61 352	9.37%
Greffe et archives	637 324	618 596	18 728	3.03%
Élections	307 252	15 010	292 242	1946.98%
Évaluation	510 719	498 704	12 015	2.41%
Gestion du personnel	469 394	480 275	(10 881)	-2.27%
Autres	783 226	691 757	91 469	13.22%
	6 212 981	5 516 504	696 477	12.63%
SÉCURITÉ PUBLIQUE				
Police	3 105 714	2 997 383	108 331	3.61%
Sécurité incendie	2 663 029	2 492 058	170 971	6.86%
Protection civile	120 606	48 607	71 999	148.12%
Brigadiers scolaires	208 590	175 621	32 969	18.77%
Autres	29 616	20 424	9 192	45.01%
	6 127 555	5 734 093	393 462	6.86%
TRANSPORT ROUTIER				
Réseau routier				
Voirie municipale	2 536 611	2 289 212	247 399	10.81%
Enlèvement de la neige	3 058 218	3 056 834	1 384	0.05%
Éclairage des rues	226 231	280 156	(53 925)	-19.25%
Circulation et stationnements	730 641	768 613	(37 972)	-4.94%
Transport collectif				
Transport en commun	61 034	60 124	910	1.51%
Transport aérien	171 216	170 570	646	0.38%
	6 783 951	6 625 509	158 442	2.39%

VILLE DE RIVIÈRE-DU-LOUP
PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES
ANALYSE DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2021

	2021	2020	Variations \$	Variations %
HYGIÈNE DU MILIEU				
Eau et égouts				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	1 068 367	995 047	73 320	7.37%
Réseau de distribution de l'eau potable	1 516 466	1 456 583	59 883	4.11%
Traitement des eaux usées	388 244	346 612	41 632	12.01%
Réseau d'égouts	1 153 100	1 089 711	63 389	5.82%
Matières résiduelles				
Déchets domestiques				
Collecte et transport	381 248	381 023	225	0.06%
Élimination	3 196 080	2 979 019	217 061	7.29%
Matières secondaires				
Collecte et transport	404 191	398 723	5 468	1.37%
Traitement	674 038	546 851	127 187	23.26%
Matières organiques				
Collecte et transport	389 848	389 523	325	0.08%
Traitement	252 600	209 702	42 898	20.46%
Matières sèches				
	125 000	75 000	50 000	66.67%
Cours d'eau	38 461	38 407	54	0.14%
Protection de l'environnement	308 834	271 928	36 906	13.57%
Fosses septiques	119 500	70 000	49 500	70.71%
	10 015 977	9 248 129	767 848	8.30%
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE				
Logement social	142 667	140 167	2 500	1.78%
Plan d'action pour personnes handicapées	26 001	25 520	481	1.88%
Politique familiale	21 501	16 020	5 481	34.21%
Municipalité amie des aînés	80 955	88 050	(7 095)	-8.06%
	271 124	269 757	1 367	0.51%
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT				
Aménagement, urbanisme et zonage	752 271	802 984	(50 713)	-6.32%
Rénovation urbaine et restauration				
Biens patrimoniaux	100 000	102 000	(2 000)	-1.96%
Promotion et développement économique				
Industries et commerces	653 248	622 801	30 447	4.89%
Tourisme	267 889	265 286	2 603	0.98%
	1 773 408	1 793 071	(19 663)	-1.10%

VILLE DE RIVIÈRE-DU-LOUP
PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES
ANALYSE DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2021

	2021	2020	Variations \$	Variations %
LOISIRS ET CULTURE				
Activités récréatives				
Centres communautaires	638 161	597 906	40 255	6.73%
Patinoires intérieures et extérieures	1 720 077	1 542 486	177 591	11.51%
Piscine, plages, ports de plaisance	509 800	263 036	246 764	93.81%
Parcs et terrains de jeux	1 556 706	1 512 986	43 720	2.89%
Autres activités	455 444	449 353	6 091	1.36%
	4 880 188	4 365 767	514 421	11.78%
Activités culturelles				
Centres communautaires	1 029 759	1 001 075	28 684	2.87%
Bibliothèque	878 525	856 198	22 327	2.61%
Patrimoine				
Autres	20 645	20 700	(55)	-0.27%
Musée	67 432	67 382	50	0.07%
	1 996 361	1 945 355	51 006	2.62%
	6 876 549	6 311 122	565 427	8.96%
FRAIS DE FINANCEMENT				
Dette à long terme				
Intérêts	1 154 829	1 329 700	(174 871)	-13.15%
Autres frais	125 000	115 000	10 000	8.70%
Autres frais de financement				
Avantages sociaux futurs	254 500	293 200	(38 700)	-13.20%
Autres frais	31 200	28 700	2 500	8.71%
	1 565 529	1 766 600	(201 071)	-11.38%